CONTRIBUTION

Le sport algérien dans tous ses «écarts»

Par Belkacem Lalaoui (P. 14 et 15)

ELLE QUALIFIE SON ARRESTATION DE «GRAVE»

Hanoune défend le général Hassan

PAGE 3

Edition du Centre - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE

www.lesoirdalgerie.com

Quotidien indépendant

IL SERA LE PRINCIPAL POINT DE SA RÉUNION DE DEMAIN

Le Sahel préoccupe le gouvernement

Abdelmalek Sellal présidera, demain mercredi dans l'après-midi, une réunion du gouvernement qui fait suite à la dernière rencontre entre l'exécutif et les walis, samedi dernier. Du moins, en ce qui concerne une bonne partie de son ordre du jour. A l'exception, bien entendu, d'une communication éminemment politique que présentera le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

PAGE 3

AMAR GHOUL :

«Tout le monde attend la Constitution»

Le débat sur la révision de la Constitution refait surface ! A peine Abdelaziz Bouteflika a-t-il pris la décision d'enclencher le processus dans les tout prochains jours à l'issue des réunions au sommet qu'il avait présidées jeudi dernier comme nous le rapportions dans une précédente édition, que la classe politique s'empare du sujet. C'est le cas du président du parti TAJ, Amar Ghoul, qui a ouvert le bal dès hier lundi.

PAGE 3

BOUCHOUAREB AFFICHE SON MÉCONTENTEMENT

Retard dans le projet Bellara

Le projet sidérurgique de Bellara (Jijel), d'une capacité initiale de 2 millions de tonnes de produits et en réalisation partenariale entre le groupe algérien Sider et le groupe qatari Qatar Steel, risque de ne pas être livré à temps. Une problématique qu'un Conseil interministériel devra traiter la semaine prochaine.

PAGE 4

AVEC LA FIN DES VACANCES

Les embouteillages font leur rentrée

La rentrée sociale est officiellement pour aujourd'hui. Dimanche prochain, 6 septembre, c'est la rentrée scolaire. La capitale va renouer avec le rythme infernal des embouteillages. Les nombreuses mesures prévues pour fluidifier la circulation peinent toujours à se concrétiser. Le gouvernement semble impuissant devant la congestion routière.

PAGE 5

Photos : Samir Sid

MARDI 1er SEPTEMBRE 2015 - 17 DHOU AL-QI'DA 1436 - N° 7575 - PRIX 15 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL : 021 67 06 51 - 021 67 06 58

Periscoop
Soirperiscoop@yahoo.fr
Mardi 1er septembre 2015 - Page 2

Nouvelle billetterie pour la SNTF

La Société nationale des transports ferroviaires va lancer bientôt une nouvelle billetterie. Il s'agit, selon des indiscrétions, de billetterie informatisée. Reste à espérer que dans un proche avenir, on verra des distributeurs de billets de train installés dans les espaces des grandes surfaces.

Engouement pour la douane

Depuis l'annonce d'un concours de recrutement au sein des douanes algériennes, un engouement sans pareil anime les jeunes diplômés universitaires. Selon des informations, les services des douanes algériennes vont commencer à recueillir les dossiers de candidature à partir du 15 septembre prochain.

Du nouveau à l'université

L'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa va bientôt abriter le Centre national de recherche en technologie agroalimentaire. Il faut dire qu'avec la multiplication des entreprises activant dans le secteur, la recherche dans ce domaine est devenue primordiale.

Un jour, un sondage

Pensez-vous que Bachar El Assad va accepter la proposition américaine qui consiste en l'abandon de son poste et un exil en Algérie ?

OUI ☐ NON ☐ Sans opinion

Pensez-vous que la rentrée scolaire va se dérouler dans de bonnes conditions ?

Résultat sondage

Oui :	Non :	Sans opinion :
65,89%	30,01%	4,1%

PENSÉE

Le 5 septembre 2010, disparaissait Mohamed Salah MENTOURI

Ta modestie aurait certainement été heurtée, car tous ceux qui t'ont connu évoquent, avec beaucoup d'émotion, ta droiture, ton honnêteté intellectuelle et ton courage.

L'image de rigueur, de rectitude et d'homme de conviction a fait que tu es devenu un repère positif pour un pan de la société. La perspicacité de tes analyses, la pertinence de tes propositions, qui ont dérangé un petit nombre, rencontrent encore un large écho, car elles sont toujours d'actualité. Nul doute que ce courage et cette probité inspireront les Algériens soucieux de l'avenir et de la prospérité de leur pays.

En ce jour de commémoration, ta famille et tes amis invitent ceux qui t'ont apprécié à avoir une pensée pour toi.

Repose en paix, toi qui as consacré ta vie à l'Algérie.

Une cérémonie de recueillement aura lieu au cimetière El Alia le 5 septembre 2015 à partir de 10 heures.

IL SERA LE PRINCIPAL POINT DE LA RÉUNION DE DEMAIN

Le Sahel préoccupe le gouvernement

Abdelmalek Sellal présidera, demain mercredi dans l'après-midi, une réunion du gouvernement qui fait suite à la dernière rencontre entre l'exécutif et les walis, samedi dernier. Du moins, en ce qui concerne une bonne partie de son ordre du jour. A l'exception, bien entendu, d'une communication éminemment politique que présentera le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Le patron de la diplomatie algérienne dont les communications en réunions du gouvernement sont rares, en raison de la nature même de secteur de souveraineté, intimement lié à la présidence, sera certainement très attendu par ses collègues.

Selon une source sûre, Lamamra fera, à l'occasion, un exposé exhaustif sur la situation générale, au plan diplomatique, notamment à propos des questions brûlantes de l'heure qui concernent directement l'Algérie. Particulièrement, la situation dans la région du Sahel, précisément au Mali et en Libye.

Deux dossiers où l'Algérie joue un rôle de premier plan avec ses médiations directes et menées en accord avec la communauté internationale en vue de mettre fin aux crises respectives dans ces deux pays voisins et qui menacent la stabilité dans toute la région.

Le second point inscrit à l'ordre du jour de cette réunion, n'est autre que le très attendu nouveau code des investissements. Ce texte constitue en fait la colonne vertébrale de la nouvelle stratégie pour ce secteur, l'industrie auquel on a joint celui des mines, que chapeaute Abdesselam Bouchouareb depuis mai 2014. Insignifiant jusque-là, ce secteur prend une ampleur telle depuis une année qu'en réalité, il est érigé au rang de véritable ministère de l'Economie nationale.

Davantage encore depuis l'avènement brutal de la grave crise qui frappe les marchés pétroliers. Dos au mur, l'Algérie n'a plus d'autres choix que de revenir aux fondamentaux de l'économie basés sur la production, le travail et l'investissement. Et la clé de la réussite réside, il ne faut pas se leurrer, dans l'incitation à l'investissement pour encourager la production nationale comme cela se fait partout dans le monde.

Photo : DR

Abdelmalek Sellal, Premier ministre.

Une évidence qui ne l'est pourtant plus en Algérie où, depuis des décennies, la rente pétrolière et l'hégémonie des barons de l'import-import tiennent lieu de seules réalités économiques. Il était donc temps d'en finir avec un code des investissements obsolète et qui s'érige en obstacle majeur devant les opérateurs économiques nationaux. Le nouveau code qui sera présenté demain à l'approbation du gouvernement devra ainsi traduire cette nouvelle politique, en matière de choix économique sur laquelle avait longuement insisté le Premier ministre, Abdelmalek Sellal samedi dernier. Le gouvernement qui ambitionne de lancer pas moins de 50 zones industrielles à court terme déjà, veut ainsi se donner les moyens de sa politique avec ce nouveau code où il est question de «simplifier au maximum l'acte d'investir» pour reprendre Abdelmalek Sellal. Outre la mise en place d'un tissu industriel digne de ce nom, l'agriculture est également choisie comme l'un des piliers de la nouvelle politique économique décidée lors de la réunion d'urgence de fin décembre 2014 convoquée par Abdelaziz Bouteflika pour faire face à la crise des prix du pétrole. Et c'est dans ce sens qu'il faut inscrire la communication que présentera, demain mercredi à la même réunion du gouvernement, le ministre des Ressources en eau, Abdelouahab Nouri.

Sans des ressources hydriques conséquentes et leur gestion rationnelle dans un pays semi-aride, il serait en effet illusoire de parler d'agriculture.

Autre secteur auquel le gouvernement accorde la plus grande importance mais pour des considérations toutes autres, celui de l'Habitat.

Le ministre en charge, Abdelmadjid Tebboune, présentera, pour sa part, une communication sur le secteur en réunion du gouvernement. C'est que le gouvernement n'a qu'un seul souci immédiat : le front social, d'abord…

K. A.

ELLE QUALIFIE SON ARRESTATION DE «GRAVE»

Hanoune défend le général Hassan

La secrétaire générale du Parti des travailleurs défend le général-major Hassan, ancien chef du Service de coordination opérationnelle et de renseignement antiterroriste (Scorat).

Louisa Hanoune a qualifié de «grave» l'arrestation de l'officier supérieur des renseignements, une situation qui pourrait être utilisée pour «l'ouverture d'une procédure à la Cour pénale internationale» contre l'armée algérienne.

Après avoir relancé la nécessité d'organiser une élection présidentielle anticipée, Louisa Hanoune est revenue aujourd'hui sur le dossier le plus sensible du moment : la mise en détention par la justice militaire d'un général-major de l'Armée nationale populaire.

«C'est une situation qui fait peur», a affirmé hier la secrétaire générale du Parti des travailleurs à l'ouverture d'une session du Bureau politique. Pour Hanoune, les accusations contre le général-major Hassan, Abdelkader Aït Ouarabi de son vrai nom, «sont très graves» car elles pourraient être utilisées par «les adversaires de l'Algérie».

«Parmi les accusations à l'encontre du général Hassan, il y a le traitement du dossier de Tiguentourine qui constitue une grave accusation puisque tout le monde reconnaît que l'armée avait réalisé un travail de qualité. Mais voilà qu'aujourd'hui, ce genre d'accusation vient de l'intérieur. Nous savons que des familles d'expatriés tués à Tiguentourine avaient voulu déposer plainte auprès de la Cour pénale internationale contre l'armée».

Elle estime qu'accuser un haut responsable de la lutte contre le terrorisme d'avoir créé «un groupe armé» constitue une opportunité pour les puissances étrangères de «s'ingérer dans les affaires internes de l'Algérie». Louisa Hanoune redoute que cette affaire conduise à «l'effritement du dispositif de lutte antiterroriste». Il est évident que cette nouvelle charge de Hanoune est destinée directement au chef d'état-major de l'ANP. La secrétaire générale du PT n'a pas manqué de s'attaquer à ses cibles habituelles : les «oligarques». Hier, elle est revenue sur les opportunités d'affaires qui leur seront offertes dans le secteur de la santé.

Louisa Hanoune est catégorique : le projet de la nouvelle loi sanitaire qui a fait l'objet, la semaine passée, d'une deuxième lecture du gouvernement n'est pas «consensuel», car «il est contesté par les syndicats». «La nouvelle loi sur la santé démantèle le système sanitaire algérien», a-t-il estimé, hier, lors d'une réunion mensuelle de son bureau national, tenue au siège du parti.

«On a eu écho que durant la réunion du gouvernement, le Premier ministre Sellal a fait savoir au ministre de la Santé que le président de la République n'accepterait pas de toucher aux acquis sociaux notamment la gratuité des soins», a fait savoir Louisa Hanoune. Et de souligner, dans le même ordre d'idées, que cette nouvelle loi est «un cadeau pour l'oligarchie».

La patronne du PT a appelé le Premier ministre Sellal à intervenir pour stopper cette nouvelle loi «qui met en cause le principe de droit à la santé et à la gratuité des soins». Toujours dans son offensive violente contre l'oligarchie, Hanoune s'est dite «inquiète» quant aux propos tenus récemment par le ministre des Finances.

Pour celle-ci, l'amnistie fiscale telle que proposée par le département des finances permettra, à coup sûr, aux barons de l'informel dont l'origine de leurs fortunes est parfois douteuse, de blanchir leur argent. «Car, soutient-elle, le ministre Benkhalfa a bien déclaré que les banques ne demandent pas la traçabilité des fonds déposés !» s'est-elle exclamée. Et pourtant, s'est-elle étonnée, le Premier ministre a fait savoir que cette opération ne vise pas le blanchiment de l'argent de l'informel.

A propos d'Ali Haddad, la conférencière tire à boulets rouges sur cet homme d'affaires, sans toutefois le nommer. Les propos du patron des patrons, tenus jeudi dernier depuis Médéa où il a inauguré le bureau local du FCE, n'ont pas été du goût de Mme Hanoune. Et elle l'a même qualifié du«président des oligarques».

M. B.

AMAR GHOUL À L'OCCASION DE LA RÉUNION DU BUREAU POLITIQUE DE TAJ :

«Tout le monde attend la Constitution»

Le débat sur la révision de la Constitution refait surface ! A peine Abdelaziz Bouteflika a-t-il pris la décision d'enclencher le processus dans les tout prochains jours à l'issue des réunions au sommet qu'il avait présidées jeudi dernier comme nous le rapportions dans une précédente édition, que la classe politique s'empare du sujet. C'est le cas du président du parti TAJ, Amar Ghoul, qui a ouvert le bal dès hier lundi.

«Aujourd'hui, tout le monde attend la Constitution. Nous concernant, à TAJ, nous réaffirmons nos positions sur cette question. TAJ réaffirme son souhait de travailler avec tout le monde. De coopérer avec tout le monde en vue d'aboutir à une Constitution consensuelle comme l'a si bien affirmé le président Bouteflika».

Amar Ghoul s'exprimait ainsi à l'ouverture des travaux du bureau politique de son parti, au siège de ce dernier à Dély Ibrahim à Alger. «Notre parti en appelle à un consensus national à ce propos. Notamment avec la consécration de nos constantes nationales, l'islam, l'arabité et l'amazighité. Ces constantes doivent être mises à l'abri de toute spéculation, de toute surenchère».

Ghoul rappellera également quelques principes de base comme «la consécration dans la nouvelle Constitution, des libertés collectives et individuelles, la séparation des pouvoirs» et plaidera même, pour la «constitutionnalisation du principe d'une économie nationale bâtie sur le développement et la croissance». Puis, il lancera, insistant : «Nous le répétons, et nous assumons nos responsabilités : les portes demeurent ouvertes pour prendre part à cette révision. Nous appelons la classe politique à œuvrer dans le sens d'aboutir à un consensus sur les grandes questions. Nous en appelons à tout le monde pour y contribuer, d'une manière ou d'une autre».

Une invitation qui, pour le moins, est en parfaite contradiction avec l'affirmation du patron du RND et directeur de cabinet de la présidence, Ahmed Ouyahia, qui avait définitivement écarté cette éventualité lors d'une conférence de presse animée mi-juin dernier. «Il y a trois types de groupes dans la classe politique par rapport à cette question des consultations sur la révision de la Constitution. Il y a d'abord ceux qui avaient pris part aux deux rounds des consultations, puis ceux qui ont décliné les deux invitations et enfin ceux qui vous disent qu'ils ne reconnaissent même pas le régime». Autrement dit, le dossier des consultations est définitivement clos. Qu'est-ce qui motive alors cette sortie de Amar Ghoul ?

Le ministre du Tourisme aura, visiblement, agi plus en chef de parti politique. En fait, l'on ne peut ne pas faire le lien avec l'initiative politique qu'il dévoilera dans sa même intervention d'hier lundi. «TAJ appelle tout le monde, partis au gouvernement ou dans l'opposition, à constituer un rempart national pour relever les défis. Il ne s'agit pas, là, d'une initiative concurrente à celle de notre frère Ahmed Ouyahia, ou de notre frère Amar Saâdani ni même celle de nos frères de l'opposition».

Par ailleurs, et au sujet de la grave sortie du terroriste Madani Mezrag, Amar Ghoul a précisé, lors d'un point de presse, que «Madani Mezrag ou autre, la Constitution et les lois sont très claires à ce sujet. Le ministre de l'Intérieur l'a, d'ailleurs, bien précisé et nous faisons nôtre, la réponse de monsieur le ministre de l'Intérieur».

K. A.

EL KENNAR (JIJEL)

Arrestation de deux membres d'un réseau de soutien au terrorisme

Agissant sur des informations fournies par le terroriste qui s'est rendu en compagnie de trois femmes dans la région d'El Aouana, il y a une semaine, à une vingtaine de km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya, selon des sources sûres, les services de sécurité ont arrêté ces deux derniers, deux repentis, dans la localité de Faza relevant de la commune d'El Kenna.

En effet, il s'agit de B. Mesbah, 55 ans, maquignon de son état, et B. Salah trentenaire, maçon de son état. On apprend que ces deux repentis qui se sont rendus ces dernières années dans le cadre du processus de réconciliation nationale sont accusés de soutien aux groupes terroristes.

On apprend par ailleurs que B. Mesbah aurait été présenté hier devant le procureur de la République de Taher qui l'a placé en détention préventive.

B. M. C.

BOUCHOUAREB AFFICHE SON MÉCONTENTEMENT

Retard dans le projet Bellara

Le projet sidérurgique de Bellara (Jijel), d'une capacité initiale de 2 millions de tonnes de produits et en réalisation partenariale entre le groupe algérien Sider et le groupe qatari Qatar Steel, risque de ne pas être livré à temps. Une problématique qu'un conseil interministériel devra traiter la semaine prochaine.

De notre envoyé spécial à Jijel, Cherif Bennaceur

Un retard dans la réalisation du complexe sidérurgique de Bellara. C'est ce que le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a pu constater, hier matin lors d'une visite d'inspection du site du complexe (dans la zone industrielle de Bellara) à El Milia.

Affichant clairement son mécontentement, usant d'un ton ferme, le ministre de l'Industrie a ainsi annoncé l'installation d'une équipe qui sera «responsable» du suivi et de la conduite de ce grand projet et devra booster la «convergence», la coordination au niveau local. Et ce, dans la mesure où «la conduite opérationnelle et décisionnelle des grands projets ne peut être faite à partir de la capitale», considérera Abdesselam Bouchouareb qui invitera cette équipe à œuvrer au règlement de l'ensemble des problèmes et contraintes qui freinent la réalisation de ce grand projet sidérurgique.

Parmi ces contraintes, le retard avéré, un «glissement dans les délais», de l'ordre de 4 à 6 mois, dans la réalisation de la centrale électrique de Bellara (1 400 MW) dont le taux d'avancement n'atteint que 34% alors qu'elle est censée être livrée d'ici la mi-2017 et devra alors alimenter le complexe. Un retard que les opérateurs du projet électrique expliciteront par des difficultés de génie civil et de paiement, outre l'existence d'un déficit d'employabilité que le ministre ne pourra que déplorer.

Considérant que le rapport au «temps» constitue le principal problème algérien et qui doit être pris en compte, le ministre de l'Industrie invitera vivement à œuvrer à concrétiser ce projet. «Chaque heure de retard nous coûte», déplorera-t-il, citant tant l'augmentation de l'importation de produits sidérurgiques que l'entrée en production de ce complexe, prévue officiellement et contractuellement avant la fin 2017, est appelée pourtant à compenser, que «la sortie de devise», un malus fiscal et des pertes d'emplois. Voire, Abdesselam Bouchouareb qui assure de la résilience actuelle de l'Algérie face au choix externe considérera que «même si le baril baisse à 10 dollars, la situation est gérable à condition que les projets soient réalisés dans les temps». Or, dans la mesure où le chantier de réalisation du complexe est bien lancé, l'acheminement des composants et autres équipements dont les laminoirs devant s'effectuer progressivement et qu'une production partielle peut être lancée, mais que plusieurs projets restent encore à achever (réalisation d'infrastrutures d'évacuation d'énergie, acheminement de gaz et d'eau, dédoublement de la voie ferrée Bellara -Jijel ainsi que la structuration de la société partenariale Algerian Qatar Steel...), la livraison du projet sidérurgique de Bellara risque ainsi d'être sujette à incertitude, retardée. Et par conséquent les engagements pris par l'exécutif en vue de la promotion de la production sidérurgique nationale, l'arrêt de l'importation et le développement de l'exportation ainsi que la satisfaction des attentes socioéconomiques de la région, risqueront ainsi de ne pas être respectés.

Photo : Newpress

Abdesselam Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines.

Une problématique que le ministre de l'Industrie abordera lors d'une réunion d'évaluation organisée à huis clos au siège de la wilaya de Jijel et à l'issue de laquelle Abdesselam Bouchouareb indiquera que si tous les efforts sont réunis, la réalisation d'opérations-tests de production pourra être lancée au cours de l'année 2016.

Rappelons que le complexe devra produire 2 millions de tonnes de produits sidérurgiques en première phase (2017-2019) et augmenter à 4 millions de tonnes dès 2019. Une problématique qu'un conseil interministériel, prévu la semaine prochaine selon M. Bouchouareb, devra traiter également.

Par la suite, Abdesselam Bouchouareb s'est rendu au site, à Ouled Salah (Taher), de l'unité mécanique de précision de la Société maghrébine de mécanique de précision et de maintenance industrielle (Somemi), une société privée dirigée par la famille Bensaci.

L'opportunité pour le ministre de l'Industrie de relever le dynamisme de cette société en tant que founisseur de pièces et composants de précision de grandes sociétés énergétiques et aéronautiques nationales et étrangères et qu'opérateur engagé dans une démarche d'innovation, boom technologique recherche-développement.

Une dynamique qu'Abdesselam Bouchouareb invitera à poursuivre et qui constitue une référence pour d'autres sociétés nationales d'autant qu'elle s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale visant le développement de l'entreprise et l'émergence de telles sociétés innovantes et industrielles actives.

C. B.

Le Code de l'investissement au menu du Conseil du gouvernement mercredi

A l'issue d'une réunion de travail avec les cadres de la wilaya de Jijel ainsi que les parties prenantes dans la réalisation du projet sidérurgique de Bellara, le ministre de l'Industrie et des Mines a animé un point de presse.

Ainsi, Abdesselam Bouchouareb a indiqué que le projet de Code de l'investissement sera examiné mercredi en conseil de gouvernement. Sans anticiper sur l'aval de l'exécutif, le ministre de l'Industrie relève que ce projet de code comportera notamment des incitations et des avantages en faveur des investisseurs qui contribuent à la réalisation de la stratégie économique à l'œuvre ainsi qu'une refondation de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) en tant qu'acteur actif dans le soutien et l'accompagnement de l'entreprise.

En outre, le ministre de l'Industrie a fait état de la délocalisation de l'activité de fabrication de levures, exercée auparavant dans une unité publique à Bouchegouf (dans la wilaya de Guelma) vers la région de Jijel.

Une nouvelle unité sera ainsi créée dans la région des Babors, une région qui assure de meilleures conditions en termes environnementaux et gestion des déchets et une réorientation que l'on expliquera par l'incapacité de l'unité de Guelma de poursuivre cette activité.

C. B.

AGRICULTURE

«Le secteur n'est pas en crise»

Pour des experts agronomes, l'agriculture algérienne ne traverse pas une conjoncture, mais souffre de l'anarchie. Selon eux, le secteur nécessite une organisation et la stratégie agricole du pays doit être revue.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Pour des experts agronomes, l'agriculture en Algérie n'est pas en crise. Intervenant hier à Alger, le président de l'Union nationale des ingénieurs agronomes algériens, Yahia Zane, a affirmé que le pays dispose d'un «énorme» potentiel, d'un financement nécessaire, d'agronomes et de vétérinaires. «Nous avons juste besoin d'orientation et de résoudre les problèmes des filières», dit-il.

Selon lui, il est question de déceler les points noirs du secteur de l'agriculture et de trouver des solutions. «Il faut faire un grand ménage dans le secteur car sans cela, nous allons rester au même stade», assure-t-il.

Yahia Zane estime que pendant les années où le pays connaissait l'embellie financière, on dépensait l'argent sans compter. «Des intrus se sont introduits pour investir dans le secteur, et tout cela en l'absence d'un contrôle serein par l'administration», souligne-t-il.

Un dysfonctionnement qui incombe à la tutelle ainsi qu'aux agronomes et techniciens. «Aujourd'hui, nous sommes engagés à régler cette situation et hisser le secteur à un niveau acceptable», dit-il encore. De son côté, l'expert en agriculture, Laâla Boukhalfa, a dressé une analyse du secteur de l'agriculture, filière par filière. Celle des céréales souffre selon lui, d'un faible rendement. «Le rendement de la production des céréales ne dépasse pas les dix sept quintaux/hectare, d'où la nécessité de l'améliorer».

Pour mieux maîtriser cette filière, il suggère de revoir progressivement le système de la consommation des céréales car précise-t-il, «actuellement, elle est abusive et dépasse les normes recommandées par l'OMS». Il propose également de mettre un terme au gaspillage à travers notamment l'augmentation du prix du pain.

S'agissant de la filière lait, Laâla Boukhalfa assure que la poudre importée n'est pas consommée à 100% par l'humain. «Les conditions de stockage de cette poudre ne sont pas assurées, ce qui conduit souvent vers des quantités de poudre avariées et d'autres orientées vers la consommation animale», explique-t-il encore. Et de rappeler qu'en 2012, trois mille tonnes de poudre de lait ont été orientées vers la consommation du bétail. Pourtant, dit-il, «l'Algérie peut être un pays producteur de lait par excellence, mais on préfère importer la poudre de lait».

Côté viandes, l'expert affirme que les abattoirs publics ou privés ne peuvent assurer que 20% de la production nationale. «Le reste va vers l'abattage clandestin où le contrôle est complètement absent au détriment de la santé humaine». Il plaide ainsi pour le développement des structures de stockage telles que les chambres de congélation et les chambres de conservation.

Par ailleurs, Laâla Boukhalfa affirme qu'il ne suffit pas de produire, mais qu'il faut également prendre en charge les excédents de production. «Nous n'avons pas d'entreprises qualifiées pour le stockage et le conditionnement des excédents de la production, ni d'ailleurs les entreprises aptes à l'exporter», souligne-t-il.

Ry. N.

SÉCURITÉ SOCIALE

Environ 15 % des travailleurs non déclarés

Environ 15% des travailleurs, tous secteurs confondus, ne sont pas déclarés à la sécurité sociale par leurs employeurs, a relevé lundi le directeur général de la sécurité sociale au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Djaouad Bourkaib.

«Il y a un taux avoisinant les 15% des travailleurs, tous secteurs confondus, qui ne sont pas déclarés à la sécurité sociale par leurs employeurs», a déclaré M. Bourkaib sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale, qualifiant d'«inacceptable qu'un employeur ne déclare pas ses employés à la sécurité sociale

Le même responsable a rappelé à ce propos les «lourdes sanctions» qui pèsent sur les employeurs en infraction à la loi, précisant qu'un délai est accordé à ces employeurs jusqu'au 21 septembre prochain pour régler la situation de leurs travailleurs.

«Une nouvelle mesure prévoit une phase transitoire de régularisation de la situation des employeurs en infraction à la législation en vigueur, en leur accordant un délai de 60 jours à compter de la publication de la loi de Finances complémentaire (23 juillet-21 septembre 2015), pour affilier à la sécurité sociale les travailleurs non déclarés», a indiqué M. Bourkaib.

Il a également fait savoir que ces dispositions, contenues dans la LFC 2015, ont pour objectif de «durcir» les mesures coercitives à l'encontre des employeurs qui ne procèdent pas à l'affiliation à la sécurité sociale de leurs travailleurs après expiration du délai accordé. Ainsi, cette mesure permettra, d'une part, de protéger les travailleurs non déclarés et leurs droits sociaux et d'autre part, d'inciter les employeurs à régulariser dans les 60 jours leurs situations vis-à-vis de la sécurité sociale, sans sanctions ni majorations et ni pénalités de retard pendant ce délai, a fait savoir le même responsable. Concernant les mesures destinées aux travailleurs du secteur informel M. Bourkaib a indiqué que la LFC 2015 prévoit des incitations «fortes» pour ces travailleurs afin de s'affilier «volontairement» à la sécurité sociale. «Ces mesures visent à inciter les personnes exerçant dans le secteur informel, estimées à près d'un million, de s'affilier volontairement à la sécurité sociale afin de bénéficier d'une couverture sociale pour eux-mêmes et leurs ayants droit», a-t-il expliqué. Selon le même responsable, «il suffit pour ces travailleurs de se rapprocher de la CNAS de leurs wilayas pour remplir un formulaire et verser une cotisation mensuelle, fixée à 12% du salaire national minimum garanti (SNMG), soit l'équivalent de 2.160 DA par mois pour une phase transitoire d'une durée maximale de trois ans».

M. Bourkaib a expliqué, dans le même sillage, que ces mesures «permettront également à ces personnes, après la formalisation de leurs situations, de valider les trois années transitoires au titre de leurs retraites».

Il a estimé que l'impact de ces mesures en termes de recouvrement de cotisations peut dépasser annuellement les deux milliards de DA, ce qui permettra à l'Algérie, selon lui, de s'inscrire comme l'un des pays précurseurs dans le domaine de l'élargissement de la protection sociale au secteur informel.

APS

BOUDJEMAÂ TALAÏ À PROPOS DU RÉSEAU FERROVIAIRE :

«Nous sommes sur la bonne voie»

Le ministre des Transports, Boudjemaâ Talaï, a effectué hier une visite d'inspection de l'avancée des travaux en cours dans son secteur en vue de l'aménagement du réseau ferroviaire, de son extension et de sa modernisation pour augmenter ses capacités de transport de voyageurs et de marchandises, un réseau conçu aussi comme élément structurant, mais aussi comme outil de communication et de développement économique et social.

Venant d'Alger par le train rapide Alger-Oran, il a été reçu par la délégation officielle, avec à sa tête le chef de l'exécutif de la wilaya accompagné des autorités civiles et militaires à la gare de Khemis Miliana à 9h20 mn.

A El Hoceinia où se construit le tunnel sous le mont El Guntass, un tunnel en double voie sur une longueur de 2 869 m en monotube, un ouvrage entièrement creusé et en voie d'achèvement, qui sera doté de tous les équipements de signalisation et de sécurité les plus modernes, il a été fait au ministre une présentation des travaux en cours, de l'avancée des travaux mais aussi un tableau complet du projet d'extension du réseau depuis Annaba jusqu'à la frontière avec le Maroc et sa connexion avec la ligne des Hauts-Plateaux et qui touchera 22 wilayas avec la rocade nord dont bénéficiera une population de 20 millions d'habitants.

En outre selon le représentant de la SNTF, ce réseau qui compte 1 822 km de voies ferrées et 572 km de dessertes, de Annaba à Akid Abbas, sera relié à 7 ports et comprendra 216 gares. La wilaya de Aïn Defla est concernée par un tronçon en 2 parties, à l'est par le tronçon Khemis Miliana-El Affroun sur 56 km en double voie, et vers l'ouest de Khemis Miliana à Oued Fodda où la double voie Sidi Lakhdhar a été achevée.

Il a été annoncé aussi, lors de cet exposé, le projet de réalisation d'une voie dédoublée qui reliera Khemis Miliana-Tissemsilt avec un linéaire de 100 km. On indique que ce projet est en phase de préparation, que 2 variantes du tracé seront présentées très prochainement.

La délégation ministérielle s'est rendue ensuite dans la commune de Aïn Soltane où a été entamée la réalisation d'un tunnel en bi-tube cette fois, chaque tube à 2 voies dans le prolongement du tunnel sous le mont El Guntass. Ce bi-tube est d'un linéaire de 7 346 m pour l'un des tubes et de 7 337 m pour le second tube.

A l'écoute de l'exposé sur l'avancée des travaux, le ministre s'est rendu compte que le délai contractuel de réalisation prévu pour mars 2016 ne sera pas respecté par la société chinoise la CCECC. Aussi, l'envoyé du gouvernement a enjoint aux responsables d'adresser une mise en demeure à la société chinoise titulaire du marché et de réagir vite faute de quoi «le contrat sera dénoncé et on s'adressera à une autre entreprise et vous n'aurez plus aucun marché», a-t-il menacé.

En inspectant ensuite les travaux de la nouvelle gare de Khemis Miliana qui sera située très loin au sud de cette ville, le ministre n'a pas caché son désappointement sur l'erreur qui a été faite par les promoteurs de la SNTF en implantant cette gare si loin de la ville.

«En l'implantant, loin de l'agglomération urbaine, cela signifie qu'elle ne deviendra rentable que dans 2 ans, une fois que le no man's land qui la sépare de la ville sera entièrement urbanisé», en ajoutant «une gare par essence doit se situer à l'intérieur de la ville… tel le cas de la gare d'Alger qui sera reconstruite au lieu et place de l'emplacement actuel». De ce fait cette «erreur», au cas où il y aurait correction du tracé, coûterait certainement très cher surtout dans la conjoncture actuelle qui appelle à plus de retenue dans les dépenses.

Prenant la parole lors d'un point de presse où il a évalué la situation du rail en Algérie, le ministre dira : «Nous sommes dans la bonne voie dans le domaine du transport aérien, terrestre et maritime… nous sommes les leaders en Afrique et le programme de développement retenu dans le domaine des transports surtout ferroviaire ne manque pas de faire des jaloux, un programme qui compte une extension du réseau de 2 994 km de voies ferrées dont une grande partie sera électrifiée, qui viendront s'ajouter aux 4 000 km déjà en exploitation, un réseau moderne qui nous permettra de réduire considérablement le temps de parcours, de 10h à 2h, avec des vitesses de 140 à 220 km à l'heure avec le confort et la sécurité idoines». Il rappelle aussi : «Nous sommes en première position malgré ce que nous avons vécu durant la décennie 1990 et l'insuffisance du nombre d'entreprises algériennes vraiment performantes. Le train doit non seulement être réhabilité, mais aussi reprendre sa place et son rôle comme facteur de développement», conclut-il.

Photo : Samir Sid

Boudjemaâ Talaï, ministre des Transports.

Karim O.

AVEC LA FIN DES VACANCES

Les embouteillages font leur rentrée

La rentrée sociale est officiellement pour aujourd'hui. Dimanche prochain, 6 septembre, c'est la rentrée scolaire. La capitale va renouer avec le rythme infernal des embouteillages. Les nombreuses mesures prévues pour fluidifier la circulation peinent toujours à se concrétiser. Le gouvernement semble impuissant devant la congestion routière.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - La rentrée sociale rime incontestablement avec circulation routière. La capitale, qui a connu un semblant de fluidité durant ce mois d'août renouera, à partir de demain, avec les embouteillages.

Des routes chargées, des bouchons au niveau de toutes les ruelles, klaxons, des automobilistes impatients et furieux… l'enfer reprend sur les routes avec la rentrée.

Alger va reprendre désormais avec le rythme des embouteillages à toute heure de la journée. Le gouvernement ne cesse d'annoncer la mise en place de mesures pour décongestionner Alger, mais aucune solution n'a encore vu le jour.

Près de 4 millions de véhicules transitent quotidiennement par Alger et ses environs, alors que la capitale est conçue pour 100 000 véhicules par jour.

Selon les spécialistes, Alger ne dispose que de 4 à 5 feux tricolores, pourtant, il y a déjà 25 ans, les pouvoirs publics ont promis la réalisation de 100 carrefours avec des feux rouges. Il y a plus d'une année, Amar Ghoul, ministre des Transports à l'époque, promettait 500 carrefours équipés de feux rouges. Il est également question de la réalisation en cours de 5 grands parkings intramuros et de plusieurs autres parkings et aires de stationnement à la périphérie de la capitale, outre la réorganisation des divers modes de transports collectifs et en commun.

La Direction des transports de la wilaya d'Alger, de son côté, a annoncé depuis plus deux années de l'installation d'un centre de régulation de la circulation. Il devait régler le problème de la circulation, avertir sur les accidents et les bouchons, mais il n'est toujours pas opérationnel. En attendant, deux projets de parkings ont été timidement concrétisés.

Les parcmètres, notamment dans la commune d'Alger-Centre et le projet des parkings intelligents dont le projet-pilote a été réalisé par la commune de Sidi-M'hamed et qui peine aussi à se généraliser. L'appel à la révision du plan de transport, qui n'a pas été revu depuis 2004, n'a pas eu de réponse.

Parmi les recommandations des assises du transport : le recours au transport maritime dans les villes côtières. Des lignes maritimes doivent relier ainsi les villes d'Alger Boumerdès, Zeralda et Tipasa.

Selon M. Mohamed Lazouni, expert en circulation routière, la navette maritime entre El Djamila (ex-La Madrague) est une sorte de «manège pour adultes». Au départ, dit-il, cette navette devait desservir le côté Est de la capitale, entre la Pêcherie et Tamentfoust. «Au dernier moment, les pouvoirs publics se sont rendus compte qu'il n'y a pas de quai d'accostage», a-t-il indiqué. Selon lui, Alger «ne dispose pas de plan de transport cohérent et global. Chaque commune décide de son plan et il n'y a aucune harmonisation entre les 57 communes d'Alger et ce n'est plus possible», a-t-il souligné.

Pointant du doigt les sens uniques et sens interdits, décidés anarchiquement, ce spécialiste estime qu'il n'existe pas de circulation sur Alger, mais «une cacophonie». De plus, d'après les estimations, environ 90% des ruelles sont en double sens à Alger. Tandis qu'ailleurs, en France par exemple c'est le contraire, 90% des ruelles sont à sens unique.

«Les pouvoirs publics mettent des plans de transports (le transport de voyageurs en bus) et pensent avoir mis en place des plans de circulations (transport des automobilistes)», dit Lazouni qui propose la mise en place d'un plan de transport pour le transport des voyageurs, un plan de transport de marchandises, un plan de circulation pour les automobilistes, un plan pour les piétons et un plan de stationnement.

«Tout cela devra faire l'objet d'un plan harmonieux que des bureaux d'étude internationaux peuvent faire, mais tous ces plans aussi nécessitent des feux rouges intelligents qui gèrent eux-mêmes la circulation.»

Photo : Samir Sid

L'enfer reprend sur les routes.

S. A.

MOULAY SLISSEN (SIDI-BEL-ABBÈS)

Des mécontents bloquen l'entrée de la daïra

Dans la matinée du dimanche dernier, les mécontents de l'opération d'attribution des 82 logements ruraux groupés dernièrement ont renoué avec la contestation et ont fermé l'entrée du siège de la daïra pour se faire entendre disent-ils. Les dizaines d'insatisfaits se sont regroupés devant le siège de la daïra et ont bloqué l'entrée pour amener les autorités à annuler la liste d'attribution des 82 logements ruraux, groupes qu'ils contestent depuis 2 semaines environ. Les contestataires ne sont pas à leur premier mouvement de protestation, il y a quelques jours, ils ont aussi coupé la RN7 reliant leur localité au chef-lieu Sidi-Bel-Abbès. Il a fallu beaucoup de doigté de la part des services de sécurité pour ouvrir ce tronçon routier très important. Pour rappel, ces mécontents disent ne pas avoir vu de liste des 82 logements affichée et donc ils n'ont pas fait de recours. Quant à la daïra, elle affirme que la liste a été affichée en décembre 2014 et que les recours ?? ? ont été étudiés et l'attribution est effective maintenant. Un bras de fer entre les deux qui est difficile de résoudre vu la position des mécontents quine veulent pas en démordre.

A. M.

SIDI BRAHIM

8 fusils et des munitions interceptés dans un camion

Dans la journée de dimanche dernier, les éléments de la gendarmerie de Sid Brahim ont à un point de contrôle d'un barrage érigé sur la RN°13 reliant Sidi-Bel-Abbès à Oran intercepté 8 fusils de chasse et des munitions dissimulés dans un camion. Interrogés sur la présence de ces armes, les passagers les ont justifié par le fait qu'ils se rendaient à la localité de Zerouala où devait avoir dans les prochains jours la Waada du Saint Marabout et que ces fusils étaient destinés aux cavaliers de la Fantasia qui devait animer cet événement local. Mais cependant, les deux personnes interpellées n'avaient aucune autorisation de port d'armes pour ces fusils. Ces derniers ont été saisis et les deux personnes arrêtées ont été déférées devant le procureur de la république lundi dernier. Elles sont appelées à comparaître devant un tribunal dans les prochains jours.

A. M.

RELIZANE

Des villages sans eau depuis une semaine

A Mouaïssia, une région relevant de la commune de Belacel-Bouzegza à l'est de la wilaya de Relizane, la rareté de l'eau a resurgi au grand dam des citoyens du village de Mouaïssia-Zeguier.

Pourtant, il n'y a pas si longtemps, les élus et les responsables de l'hydraulique ont déclaré que les localités susmentionnées n'auront plus soif, puisque l'eau du barrage de Gargar est arrivée dans la localité en plus de l'approvisionnement via Sidi M'Hamed-Benaouda. «Le transformateur de la station N°2 ne fonctionne plus à cause des dernières chaleurs. Pour le remplacer, le service concerné tarde à le faire. Il parait qu'ils n'ont pas de transformateur sur place et qu'il faut toute une gymnastique pour en trouver un. Du coup, des milliers de citoyens sont pénalisés», a déclaré à cet effet un élu de l'APC. Pour le moment, c'est l'APC qui assure la distribution de l'eau potable avec son camion-citerne qui fait la navette. Mais que représente une goutte d'eau dans un océan ? Il devient urgent de remplacer le transformateur, car les citoyens sont lassés par cette pénurie d'eau. Un de ceux que nous avons rencontrés : «Il est intolérable et impardonnable de priver des milliers de citoyens d'eau à cause d'un transformateur qui tombe en panne. Ces pièces sont fabriquées au niveau de notre wilaya, cela ne prendra pas autant de temps pour en trouver. Si c'était un produit d'importation, on pourrait peut-être comprendre, mais là, c'est seulement du mépris envers les citoyens et un laisser-aller.»

A. Rahmane

CHERCHELL

Repêchage d'un noyé au large du port

La Protection civile a rendu public un communiqué concernant le repêchage d'une personne noyée, au large du port de Cherchell.

Ce communiqué précise que c'est un chalutier qui eut la surprise de repêcher dans ses filets, un homme qui portait des vêtements et des pièces d'identité.

Cette personne âgée de 33 ans, habitait dans la cité populaire de Mahem à l'ouest de la ville de Cherchell, et serait originaire de la ville de Ténès.Aucune information n'a été donnée sur les causes du décès, dont la rumeur publique évoque une noyade accidentelle. Rappelons, à ce titre, que la Protection civile de Tipasa a fait état de plusieurs cas de noyade dans des zones rocheuses non protégées qui sont, malheureusement, prisées par les estivants qui ignorent les dangers de la mer.

Un accident dans la zone rocheuse de Aïn Tagouraït a causé récemment la noyade d'un jeune estivant originaire de la ville de Biskra. De tels drames sur les côtes de la wilaya de Tipasa sont fréquents, malgré la vigilance de la Protection civile qui a quand même pris en charge plus de cinq millions d'estivants en cette période estivale, sur les 42 plages autorisées à la baignade.

Il a été aussi signalé près de 5 000 interventions par les éléments des différentes unités de la Protection civile, qui ont assisté plus de 3 000 estivants dont 1 796 personnes blessées ; tandis que 275 baigneurs furent transférés vers les urgences des hôpitaux de Koléa, Cherchell, Gouraya et Hadjout.

Houari Larbi

GUELMA

La police dresse son bilan

Le port d'armes blanches prohibées devient une préoccupation pour la police de Guelma.

Ce triste constat peut être tiré facilement par les bilans établis par les services de la Sûreté de wilaya.

En effet, au moins un couteau est utilisé dans les bagarres signalées par les services de sécurité. Les blessures plus ou moins graves des victimes enregistrées par les structures de santé le confirment. L'utilisation des armes blanches devient de plus en plus banale dans les milieux des jeunes à Guelma. Certains coups de couteau s'étaient même avérés être fatals, comme le témoignent les crimes enregistrés ces dernières années. Il y a eu même des victimes qui tentaient de s'interposer et avait carrément reçu des coups de couteau mortels. Le bilan émanant de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya confirment la recrudescence du port et de l'utilisation d'armes blanches prohibées durant les 7 premiers mois de l'année en cours. Selon les mêmes statistiques, les éléments de la police judiciaire de Guelma ont traité 52 affaires de port d'armes blanches, conduisant à l'arrestation de plus d'une cinquantaine personnes, dont 38 ont été écrouées par le magistrat instructeur. Le même bilan fait état de la saisie de 62 armes blanches. «Aujourd'hui, certains jeunes tournés vers l'alcool, le kif et les psychotropes, perdent leur lucidité, ils sont généralement plus nerveux et l'effet de bande organisée doit jouer son rôle également», nous déclare une psychologue clinicienne exerçant en milieu scolaire, précisant que les jeunes ne se rendent pas compte que même un petit coup de canif risque de tourner au drame.

Noureddine Guergour

EDUCATION

Les manuels scolaires réceptionnés à 95% à Aïn-Témouchent

Selon la première responsable de la Direction de l'éducation de la wilaya, l'opération de la réception des manuels scolaires pour l'année scolaire 2015-2016 a atteint un taux de 95%.

Ainsi, tous les établissements scolaires lycées et collèges ont reçu leurs quotas en manuels scolaires avant même la rentrée des élèves prévue le 6 septembre prochain. Pour le cycle primaire, les directeurs des écoles doivent les récupérer au sein des collèges dont ils dépendent. Toujours selon la même source, il n'y a aucun changement dans les manuels scolaires de tous les niveaux, du fait que ceux de l'année précédente sont toujours en cours pour cette année, l'opération de distribution des manuels a été effectuée avant les vacances de l'été par le CRDDP. Et tous les titres de différents cycles et matières sont disponibles pour cette année.

La distribution des manuels est gratuite au profit des enfants des familles nécessiteuses, les orphelins, les victimes de terrorisme et autres enfants des fonctionnaires du secteur de l'éducation.

S. B.

VISITE DE ABDELMADJID TEBBOUNE A ANNABA

Plusieurs milliers de logements en chantier

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, est attendu aujourd'hui mardi à Annaba pour une visite de travail.

Au programme, l'inspection du projet de réalisation de plus de 7 600 logements implantés à Kalitoussa, localité de la commune de Berrahal.

La nouvelle ville de Draâ Errich, commune de Oued Aneb, avec ses 50 000 logements tous segments confondus et ses différentes infrastructures socioéconomiques, est la deuxième étape de son séjour dans cette wilaya.

Sur ces deux sites importants en termes de décongestion multidimensionnelle de la commune chef-lieu de wilaya, le ministre devrait interpeller plusieurs responsables locaux, notamment le bureau d'études et les structures chargées du suivi des projets. Les deux sites de Draâ Errich et Kalitoussa ont, d'ailleurs, fait l'objet d'une attention toute particulière du nouveau wali de Annaba, Youcef Cherfa, qui leur a consacré une séance de travail en milieu de semaine écoulée et à laquelle ont pris part les responsables concernés. Il a été notamment question du retard enregistré dans le lancement de certaines structures publiques d'appoints au niveau du pôle d'extension urbaine de Kalitoussa.

Lors de cette séance de travail, le chef de l'exécutif a instruit le directeur de l'urbanisme, de l'aménagement et de la construction, en collaboration avec les services concernés ainsi que le président de l'APC de Berrahal, d'entreprendre le nécessaire pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens de cette extension urbaine. Il a principalement axé ses instructions sur le volet viabilisation, assainissement des eaux usées, drainage des eaux pluviales, éclairage public, alimentation en eau potable et raccordement à l'électricité et au gaz de ville.

Le wali a insisté à ce sujet sur l'obligation de l'achèvement, dans les plus brefs délais, de tous les travaux, principalement ceux du contournement de l'accès au pôle urbain afin de pouvoir livrer tous les logements durant les prochains mois.

A cet effet, le premier responsable de la wilaya a souligné qu'«aucun retard dans la livraison des 1 200 logements finis ne sera toléré». Pour accélérer la cadence et mieux suivre les travaux, il a instruit les services concernés afin d'introduire des demandes auprès de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) pour bénéficier de locaux à usage d'agence, et ce le plus tôt possible, selon la cellule de communication de la wilaya.

Photos : Samir Sid.

A. Bouacha

NAÂMA

5 morts dans un accident de la route

5 personnes ont perdu la vie dans un grave accident de la route survenu en début de soirée de dimanche dernier, à quelques encablures de Mekmen-Ben-Amar, vers la localité de Abdelmoula (RN 22).

Le drame s'est produit après un violent choc provoqué par deux véhicules qui sont entrés en collision frontale. Bilan : cinq morts une femme, deux enfants et deux adultes, a-t-on appris de la Protection civile de Naâma qui est intervenue rapidement sur les lieux.

Notons qu'une personne est décédée sur place, trois autres ont succombé à leurs blessures juste après leur admission à l'établissement hospitalier de M. Ben-Amar, alors que la cinquième victime a rendu l'âme au moment de son évacuation vers l'hôpital de Mécheria.

Une enquête a été aussitôt ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident.

B. Henine

MÉDÉA

Mort accidentelle d'un ouvrier dans un puits

Le corps sans vie d'un homme a été repêché du fond d'un puits par les éléments de la Protection civile de Médéa dimanche dernier. Le drame a eu lieu au quartier Aïn El Kbir, dans le centre-ville de la wilaya.

Les premiers éléments de l'enquête ont révélé que la victime, âgée de 36 ans, était en fait un journalier qui participait aux travaux de forage du puits en question profond de 27 mètres au moment de l'accident. Le malheureux a reçu un seau plein de terre sur la tête. Le choc a été si violent qu'il a été fatal à l'ouvrier qui est mort sur le coup.

La dépouille mortelle de l'infortuné a été déposée à la morgue de l'établissement hospitalier Mohamed-Boudiaf de Médéa.

M. L.

EXPÉRIENCE ECOLOGIQUE ET ECONOMIQUE À CAP DJINET

Élevage de poissons dans une retenue collinaire

L'expérience que mène Rabah, fellah et chef du clan des Stitis dans la commune de Cap Djinet est doublement intéressante. Elle est écologique et économique.

Tous a commencé, il y a quatre ans lorsque la famille Stiti a aménagé, avec ses propres moyens sur ses terres situées sur les hauteurs du village Benouari, dans le sud de la commune de Cap-Djinet, (est de la wilaya de Boumerdès), une retenue collinaire pour irriguer son vignoble et quelques arpents maraichères.

Un bassin de 120 mètres sur 50 a été creusé. Une fois rempli, la profondeur de l'eau est de 10 mètres nous apprend Rabah. «Un ami de la famille nous a suggéré d'y mettre des poissons. D'après lui, les excréments des poissons sont de bons fertilisants. Après cette expérience nous nous sommes aperçus que le rendement de notre vignoble est meilleur au plan de la qualité et de la quantité.» Nous relatera l'ainé des Stitis. Ce qui a eu, en outre, pour effet positif la diminution de l'épandage des fertilisants chimique. En ce sens, l'expérience est écologique. Rabah et ses frères ont commencé par mettre dans le bassin des carpes royales et argentées, des sandres plus tard des loups et des mulets. Etrangement, le loup et le mulet sont des poisons de mer mais se développent bien dans la retenue des Stitis. Ce qui rend heureux l'auteur de cette expérience «il y a des pièce qui dépassent le poids de 2 kilogrammes», affirme Rabah qui pense qu'il y a plus de 7 quintaux de poissons dans son bassin. Selon lui des pièces ont été pêchées, cuisinées et goutées par des professionnels qui ont attesté que le poisson est de bonne qualité. «Il est sain puisqu'il n'est touché par aucune pollution.»

S'agissant de l'alimentation, en plus de celle se trouvant dans l'eau (herbes, larves,…) ces aquaculteurs par accident ajoutent du pain recycler qu'ils collectent dans certains restaurants notamment ceux se trouvant dans la capitale. Nous avons jeté quelques morceaux pain dans l'eau pour constater que les bêtes de toutes tailles s'y jettent avec voracité.

Une filiére à developper

Rabah et son frère Ahmed nous ont signalé que des techniciens dépêchés par la Direction de la Pêche de la willaya de Boumerdès se sont déplacés pour faire des prélèvements.

Par ailleurs, à sa dernière venue dans la wilaya de Boumerdés, il y a moins d'une année, Sid Ahmed Ferroukhi qui ne s'occupait que de la Pêche et des ressources halieutiques, avant qu'on lui colle le secteur de l'Agriculture, a fait une visite à cette retenue pour s'enquérir de l'expérience. Depuis, c'est le silence radio de la part des autorités. Pourtant les frères Stitis auraient aimé trouver une aide pour agrandir le bassin, forer un puits en vue de renforcer les capacités hydrique de leur marre. Ils souhaitent également pouvoir l'alimenter, éventuellement d'un petit barrage situé dans le territoire de la commune lequel est présentement laissé à l'abandon.

Dès lors ils seront encouragés pour s'occuper sérieusement de leur élevage pour le rendre productif. Ainsi ils amélioreront les revenus de cette famille, créer des postes d'emploi et alimenter le marché en protéines.

C'est aussi une expérience écologique et économique qui pourrait d'être étendue aux trois petits barrages dont disposent la wilaya et qui totalisent, à eux trois, une capacité globale de 3 millions de mètres cubes d'eau ainsi qu'à d'autres retenues de la région.

Abachi L.

Le Soir d'Algérie - Espace «Retraite» — E.mail : soiretraite@gmail.com

LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE POUR 2015 ET PROTECTION SOCIALE

Régularisation des débiteurs de cotisations étalée au 31 mars 2016

La loi de finances complémentaire (LFC) pour 2015 contient des mesures «fortes» au profit des travailleurs du secteur informel, travailleurs non déclarés à la Sécurité sociale. Le délai de dépôt des demandes de régularisation des débiteurs de cotisations court jusqu'au 31 mars 2016.

«Ces mesures visent à inciter les personnes exerçant dans le secteur informel estimées à près d'un million à s'affilier volontairement à la Sécurité sociale afin de bénéficier d'une couverture sociale pour eux-mêmes et leurs ayants droit», a précisé le directeur général de la Sécurité sociale au ministère en charge de la protection sociale. Selon lui, «il suffit pour ces travailleurs de se rapprocher de l'agence de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) de leur wilaya pour remplir un formulaire et verser une cotisation mensuelle, fixée à 12% du salaire national minimum garanti (SNMG), soit l'équivalent de 2 160 DA par mois pour une phase transitoire d'une durée maximale de trois ans». Il a expliqué que ces mesures permettront également à ces personnes, après la formalisation de leur situation, de valider les trois années transitoires au titre de leur retraite. Il a estimé que l'impact de ces mesures en termes de recouvrement de cotisations peut dépasser annuellement les deux milliards de dinars, soulignant également que ces nouvelles mesures permettront à l'Algérie de s'inscrire comme l'un des pays précurseurs dans le domaine de l'élargissement de la protection sociale au secteur informel.

Par ailleurs, il a rappelé que le nombre des assurés sociaux a atteint en Algérie plus de 11 millions de personnes en plus de leurs ayants droit, soit un total de plus de 36 millions de personnes bénéficiaires d'une couverture sociale.

Renflouer les caisses de Sécurité sociale dont la CNR

Les assujettis à la Sécurité sociale débiteurs de cotisations ont jusqu'au 31 mars 2016 pour déposer leur demande de régularisation de leur situation, afin de bénéficier d'échéanciers de paiement, a-t-on appris auprès du ministère du Travail. «Ces nouvelles dispositions visent essentiellement le recouvrement des cotisations principales en accordant à ces assujettis à la Sécurité sociale (employeurs et non-salariés) des échéanciers de paiement de cotisations antérieures», a indiqué, à l'APS, le directeur général de la Sécurité sociale au ministère du Travail. Le même responsable a précisé que ces échéanciers de paiement «seront adaptés en fonction des capacités financières de ces assujettis à la sécurité sociale, avec exonération des majorations et pénalités de retard à l'issue du versement de la dernière échéance due».

Il s'agit d'une nouvelle mesure inscrite dans la loi de finances complémentaire pour 2015, visant à faciliter la régularisation des situations des assujettis à la sécurité sociale débiteurs de cotisations sociales et de garantir les droits de sécurité sociale aux travailleurs concernés, a-t-il précisé.

Cette mesure permettra également, a-t-il ajouté, de contribuer à la relance des entreprises économiques publiques et privées «qui ne peuvent honorer leurs obligations en matière de sécurité sociale en raison du poids des dettes sociales cumulées, dont la part des majorations et pénalités de retard dépasse souvent celle des cotisations principales».

Affilier leurs travailleurs non déclarés

Un délai est accordé aux employeurs en infraction qui ne déclarent pas leurs travailleurs à régler leur situation d'ici au 21 septembre 2015, selon le ministère du Travail. «Une nouvelle mesure prévoit une phase transitoire de régularisation de situations des employeurs en infraction à la législation en vigueur, en leur accordant un délai de soixante jours à compter de la publication de la loi de finances complémentaire (23 juillet-21 septembre 2015), pour affilier à la Sécurité sociale les travailleurs non déclarés», a encore indiqué à l'APS, le directeur général de la Sécurité sociale au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Le même responsable a précisé que ces dispositions prévues par la LFC 2015 ont pour objectif de «durcir» les mesures cœrcitives à l'encontre des employeurs qui ne procèdent pas à l'affiliation à la Sécurité sociale des travailleurs qu'ils emploient après le délai accordé.

Il s'agit d'un durcissement des amendes dont le montant a été multiplié par 10 par rapport à celles prévues par la loi n° 83-14 du 2 juillet 1983, modifiée et complétée relative aux obligations des assujettis en matière de sécurité sociale. Ainsi, cette mesure permettra, d'une part, de protéger les travailleurs non déclarés et leurs droits sociaux et d'autre part, d'inciter les employeurs à régulariser dans les 60 jours leur situation vis-à-vis de la Sécurité sociale, sans sanctions ni majorations et ni pénalités de retard pendant ce délai.

Le système de sécurité sociale connaît une crise financière sans précédent : la trésorerie des organismes comme la Cnas, la Casnos et la CNR est dans le rouge, et le montant des cotisations impayées est faramineux. Est-ce que les mesures contenues dans la LFC 2015 seront réellement mises en œuvre ? Seront-elles suffisantes pour augmenter de manière significative les recettes de ces organismes ?

LSR

MILITAIRES RADIÉS DES RANGS DE L'ANP

Prise en charge de leurs doléances en matière de retraite

La prise en charge des doléances des militaires radiés des rangs de l'Armée populaire nationale (ANP) en matière d'octroi de pensions d'invalidité se poursuit «normalement» selon le calendrier fixé aux commissions médicales régionales, a assuré jeudi dernier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«En continuité aux précédents communiqués, le ministère de la Défense nationale porte à la connaissance des militaires radiés des rangs de l'ANP pour divers motifs, que la prise en charge de leurs doléances en matière d'octroi de pensions d'invalidité se poursuit normalement selon le calendrier fixé aux commissions médicales régionales. Et afin de clarifier la nature des revendications exprimées çà et là par quelques groupes de citoyens que la presse qualifie indistinctement de «retraités de l'ANP», il est nécessaire de les répartir selon les catégories suivantes :

- la catégorie de rappelés du service national pour lesquels une grande opération d'expertise est actuellement menée.

Les résultats jusque-là obtenus des expertises médicales subies par les éléments qui se sont déjà présentés devant les commissions régionales ont permis de relever que 60% parmi eux ont été reconnus inaptes avec imputabilité au service.

La situation de ces éléments a été régularisée et ils perçoivent leurs droits auprès de la caisse des retraites militaires conformément aux dispositions du code des pensions militaires ;

- la catégorie des personnels de l'ANP radiés des contrôles pour motif d'inaptitude physique non imputable au service dont le traitement des dossiers est également en cours d'exécution.

La proportion d'octroi de l'imputabilité au service a permis à la moitié des éléments expertisés de bénéficier d'une pension d'invalidité». «Les mouvements de protestation enregistrés au niveau de quelques localités du pays sont l'œuvre d'éléments qui n'ont pas été reconnus médicalement inaptes par les commissions régionales, car ne présentant aucune pathologie.

Il est donc inadmissible d'octroyer une pension d'invalidité à une personne qu'un collège de médecins déclare valide et en bonne santé», a-t-on précisé.

Le ministère de la Défense nationale rappelle aux personnes qui s'estiment lésées par les décisions des commissions régionales que «les voies de recours sont ouvertes et permettent le réexamen des différentes situations au cas par cas».

COURRIER DES LECTEURS

Cotisations et service national

Suite à votre réponse ayant trait à l'objet, je tiens à vous préciser que les cotisations de sécurité sociale concernant la période du service national allant du 16 septembre 1978 au 15 septembre1980 ont fait l'objet d'un cumul, régularisées et versées après ma reprise d'activité durant l'année 1981 et donc, elles ont eu lieu accompagnées d'un versement de salaire puisque je travaillais à cette époque.

La vérification peut se faire au niveau de la Cnas. Compte tenu d'un cas spécifique qui ne peut pas, à mon avis, être traité dans le cadre de l'ordonnance 97.13 modifiant la loi 83.12, d'autant plus que l'opération a eu lieu avant la promulgation de ces textes, j'ose espérer avoir une réponse plus détaillée avec tous mes remerciements anticipés et mes salutations respectueuses.

Boudjella Nabi

RÉPONSE : Puisque ces cotisations ont, selon vous, effectivement été versées (ce qui nous semble pas être très légal), elles doivent être donc être prises en compte dans le calcul de votre pension de retraite.

Haro sur les retraités Sonelgaz !

La valeur n'attend pas le nombre des années, la valeur de l'âge agit malgré les années… Les retraités de Sonelgaz ne veulent pas se laisser faire. Déjà dans un passé récent, ils eurent toutes les peines du monde à se faire payer leurs retraites complémentaires bloquées pendant plusieurs mois. L'affaire fit couler beaucoup d'encre par la faute d'un syndicat fédéré qui voulait régler des comptes personnels avec la mutuelle (Muteg) en charge du dossier.

La situation ne fut débloquée que par le PDG du groupe qui prit en ligne de compte les nombreuses sollicitations des retraités en transférant la gestion des retraites complémentaires aux services des œuvres sociales (Fosc) de Sonelgaz. C'est mieux. Néanmoins les retraités ne voient toujours pas le bout du tunnel car laissés en marge des prestations sociales (vacances en Algérie ou à l'étranger, omra, cures thermales...) dont ils ne profitent qu'en goutte-à-goutte, faute d'informations utiles et à temps ou de coup de poing sur la table.

Ces prestations restent l'apanage d'agents actifs ou encore «plus actifs», autrement dit ceux qui restent dans le sillage des services de œuvres sociales ou du syndicat qui a la mainmise sur cette direction. A titre d'information, des syndicalistes ont bénéficié plusieurs fois de omra, tandis que des retraités du 4e âge n'ont jamais eu l'occasion d'en bénéficier. Nous pouvons multiplier les exemples sur les meilleurs sites de vacances voués aux mêmes personnes, les prises en charge pour soins difficilement, voire illusoire, à décrocher, etc., allez savoir pourquoi... Pour tout résumer : dans l'esprit de certains responsables, les retraités sont exclus des avantages qu'offre Sonelgaz en dépit des cotisations de plus de trente années de service.

On ne se souvient d'eux que lors de leur décès avec la prime de 30 000 DA pour leur famille. A cet effet, les anciens travailleurs de Sonelgaz ont décidé de se prendre en charge et d'être dignement représentés par un syndicat neuf et autonome des retraités qui exigera des quotas sur toutes les prestations sociales auxquelles ils ont droit.

Une réunion a eu lieu le 18 août 2015 à Bab-Ezzouar en préparation de la suivante programmée pour la mi-septembre afin de dégager l'équipe représentative qui sera appelée à retrousser les manches pour d'autres combats, malgré l'âge…

Kamel Adjou, Bab-Ezzouar (Alger)

LES MIGRANTS FACE AUX VALEURS «ACTUALISÉES» DE L'UNION EUROPÉENNE

Les barbelés de Bruxelles

Barbelés en Hongrie, propos choquants contre eux en France, la Slovaquie et la Pologne refusant d'en entendre parler, en Autriche, ils les laissent crever dans des camions, asphixiés et morts de soif et de faim.

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

D'Est en Ouest de l'Europe, de son Sud et de son Nord, les migrants, trouvaille médiatique pour ne pas écrire et dire les femmes et les hommes qui se refugient «chez nous» font tomber, chaque jour davantage, le mythe de l'Europe-Terre d'asile ou celui de patrie (s) des droits de l'Homme... il n'est pas fortuit, par ailleurs, que c'est en France que les actes et les sentiments anti-migratoires sont les plus violents et les plus significatifs.

Comme si l'histoire de l'Europe voulait mettre fin au cycle entamé par la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen à Paris. Pour un autre, caverneux, surgissent des ténèbres, encouragent et favorisent ce qu'il y a de plus sombre, de plus inintéressant et de plus égoïste chez l'homme. Aujourd'hui à Bruxelles, Berlin, Londres, Paris, Varsovie, Rome, Milan, Calais, Marseille, Liège, Verviers, Rotterdam, Amsterdam, Leipzig, Luxembourg-City ou Budapest, les propos sont à l'exclusion, la peur de l'autre, aux «barricades» contre l'étranger, l'envahisseur, cet être venu d'ailleurs pour «manger le pain» de l'Européen, «prendre son boulot» et, éventuellement «le massacre au sortir d'une bouche de métro et/ou voler le sac d'une octogénaire, vivant paisiblement chez elle, en Europe. Le Vieux Continent a la trouille de tout et n'importe quel problème devient tragédie. La Droite chemine inexorablement et devient extrême-droite (cas des Républicains en France), les sociaux-démocrates dérivent et se positionnent comme des Droites et les Gauches contestataires et radicales sont laminées. Intellectuels, penseurs, leaders d'opinion modérés ou sensés n'ont plus droit à la parole, les médias lourds ne captent que les voix appelant à la défense des «valeurs» de l'Europe.

Le mot «valeur» n'a plus la même signification qu'avant, porteuse d'humanisme, de concorde, de fraternité et de solidarité, le mot devient un symbole de ralliement pour les thèses racistes, «racialistes» qui placent l'Occident blanc mais Européen au centre de tout, son confort devant être le souci du reste du monde. Les Irakiens, Syriens, Libyens, fuant le désordre, les destructions massives et les guerres que les Bush, Sarkozy, Cameron et Blair ont déclenchées, sont rejetés et classés comme refugiés économiques.

La majorité d'entre eux, médecins, ingénieurs, pharmaciens, poètes, journalistes, artisans, infirmières, ex-militants de partis portant la modernité et le progrès, sont admissibles, pourtant, au statut de refugiés politiques tel que précisé dans toutes les conventions internationales, dont celle de Genève qui a défini avec précision l'objet et qui a droit à l'asile politique.

L'heure, ici, est aux «flux migratoires», «l'avancée» du sud vers le nord» et «l'invasion» de l'Europe par des hordes venues des entre-côtés des eaux.

Les chiffres, partout, contredisent tout cela. En France, par exemple, ils ne seront que 60 000 demandeurs d'asile pour cette année, les autres transitent par le pays pour rejoindre l'Allemagne ou l'Angleterre.

La Hongrie qui a installé des lignes de barbelés dans sa frontière avec la Serbie, sait parfaitement que les «migrants» ne veulent pas rester dans ce pays, et qu'ils n'y font que passer. La Pologne, grand exportatrice de migrants dans son histoire, adopte une attitude raciste envers les nouveaux arrivants alors même que, présentement, les Polonais affluent en masse vers l'Allemagne pour s'y installer. L'Allemagne ? En définitive, c'est le Grand Européen qui a le plus de raison de se plaindre (800 000 immigrés attendus cette année, soit quatre fois plus que l'an dernier). Pourtant, ni la chancelière Merkel, ni l'opposition ne surfent sur le phénomène, ils laissent le sale boulot aux néo-nazis et aux racistes. L'Etat allemand, pouvoirs publics et opposition, a de la tenue envers les «migrants». Il est vrai qu'objectivement, Berlin a besoin de ce beau monde pour son économie et pour donner un sérieux coup de pouce à la natalité dans un pays vieillissant, ça n'enlève rien au mérite allemand, au contraire, que du contraire...

A. M.

NIGERIA

Près de 80 personnes tuées par Boko Haram dans trois villages

Près de 80 personnes ont été tuées ces deux derniers jours par des terroristes du groupe islamiste Boko Haram dans l'attaque de trois villages du nord-est du Nigeria, ont indiqué lundi des habitants. Les islamistes se sont lancés à l'assaut à cheval, tuant 68 personnes dans le village de Baanu vendredi soir et onze autres dans deux localités voisines samedi et dimanche, ont précisé des habitants de l'Etat de Borno et un membre d'une milice d'auto-défense locale. «Selon nos informations, des hommes de Boko Haram venus à cheval ont ouvert le feu» dans le village de Baanu vers 20H30, provoquant la mort de 68 personnes, a déclaré à l'AFP Babakura Kolo, qui combat dans une milice anti-Boko Haram. Un villageois, Aisami Ari, a confirmé ce bilan après s'être réfugié samedi à Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno.

«Les assaillants sont arrivés sur des chevaux vers huit heures et demi du soir et ont commencé à tirer de manière sporadique. Tout le village a été plongé dans la confusion et tout le monde a fui. Nous sommes revenus après leur départ et avons découvert qu'ils avaient tué 68 personnes», a-t-il raconté. Un responsable gouvernemental parlant sous couvert de l'anonymat a cependant limité le bilan à 56 morts.

M. Kolo a ajouté que quatre personnes avaient également été tuées samedi par des membres de Boko Haram dans le village de Karnuwa, proche de Baanu.

«Les victimes sont l'imam du village, son fils et deux voisins», a-t-il dit.

Enfin, un habitant, Saleh Musa, a rapporté qu'une troisième attaque s'était produite dimanche dans le village de Hambagda où sept habitants ont été tués et cinq blessés. Les violences de Boko Haram et la répression par l'Etat nigérian ont fait plus de 15 000 morts et 1,5 million de déplacés en six ans d'une campagne violente.

SYRIE

Nouvelles craintes à Palmyre après l'explosion d'un temple par Daech

Une puissante explosion a ébranlé l'extraordinaire temple de Bêl mais l'incertitude demeurait sur l'ampleur des dégâts commis par le groupe Etat Islamique (Daesh) à ce joyau de la cité antique de Palmyre, dans le désert syrien.

Il s'agit du deuxième acte de destruction en une semaine perpétré par les terroristes contre un temple de Palmyre, ce site classé par l'Unesco au patrimoine mondial de l'Humanité. Dimanche, l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) avait annoncé que Daech avait détruit à l'explosif une partie du temple consacré au dieu Baal. Un militant anti-régime de Palmyre, Mohammed Hassan al-Homsi, avait lui aussi fait état de la destruction partielle du temple. «Ils ont utilisé des récipients et des barils remplis d'explosifs, préparés d'avance», a-t-il dit. Cependant, le directeur des Antiquités et des musées du pays, Maamoun Abdelkarim, s'est montré lundi plus prudent. «Selon les informations que nous avons recueillies, les terroristes ont procédé à une explosion dimanche dans la cour du temple mais la "cella" (partie close du temple) et les colonnades frontales sont intactes», a-t-il déclaré à l'AFP.

«La cour est immense car elle fait 43 000 m2 et le personnel des services des Antiquités n'a pas été autorisé par les terroristes à approcher», a-t-il ajouté. Dans Palmyre, surnommée la «perle du désert», le temple de Bêl est incontestablement le plus impressionnant des bâtiments.

«Il allie de manière unique l'art oriental et l'art gréco-romain. Il possède encore tous la attributs du temple antique, l'autel, le bassin, les colonnes. Avec Baalbeck au Liban, c'est le plus beau temple du Moyen-Orient», note M. Abdelkarim. Il a fallu plus d'un siècle pour le construire puisque son érection commence en 32 et se termine au second siècle. Il a été conquis en mai par Daech, qui a déjà détruit plusieurs joyaux archéologiques en Irak, mais avant la guerre 150 000 touristes visitaient ce site.

Le 23 août, Daesh avait totalement détruit à l'explosif le temple de Baalshamin abattant la «cella» (partie close du temple) tandis que les colonnes autour s'étaient effondrées. Quelque jours plus tard, l'organisation terroriste diffusait une vidéo montrant le temple réduit à un amas de gravas.

Ce n'est pas le seul crime commis par les terroristes dans cette ville. Le 18 août, ils avaient mutilé le corps de l'ex-patron des Antiquités de Palmyre Khaled al-Assad, 82 ans, après l'avoir exécuté puis pendu à un poteau. A Damas, Daesh était engagé lundi dans des combats de rue contre d'autres rebelles islamistes, se rapprochant ainsi du centre de la capitale syrienne. Les affrontements ont lieu à Qadam, un quartier du sud de la capitale, où le groupe terroriste a pris le contrôle de deux rues durant le weekend, selon l'OSDH. «C'est le point le plus proche du cœur de la capitale atteint par l'EI», a indiqué le directeur de l'ONG, Rami Abdel Rahmane, en faisant état de 15 morts dimanche dans les violents combats qui ont obligé les civils à fuir. Les terroristes sont venus de Hajar al-Aswad, un quartier adjacent, où ils sont présents depuis juillet 2014.

Une source de sécurité syrienne a confirmé des combats dans ce secteur.

«Nous sommes très contents qu'ils se battent entre eux mais nous sommes très vigilants afin de réagir s'ils avançaient vers les secteurs tenus par le gouvernement», a-t-elle dit à l'AFP.

Selon l'OSDH, le quartier de Qadam était relativement calme depuis l'entrée

en vigueur il y a un an d'une trêve entre rebelles et forces du régime.

Ailleurs en Syrie, le Front Al-Nosra, la branche locale d'Al-Qaïda, et leurs alliés islamistes se sont rapprochés du village chiite de Foua, en prenant la localité limitrophe de Sawaghiyé, dans la province d'Idleb (nord-ouest). Deux civils et neuf combattants des deux bords ont été tués dans les combats dans cette localité, selon l'OSDH.

Foua est avec l'autre village chiite de Kafraya ainsi que l'aéroport d'Abou Douhour les trois dernières poches tenues par le régime dans cette province proche de la Turquie, aux mains des rebelles.

Plus de 240 000 personnes ont été tuées depuis le début du conflit en Syrie en 2011, où les combats opposent régime, rebelles, forces kurdes et islamistes sur un territoire de plus en plus morcelé.

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

CÉRÉMONIE DES GRAMMY AWARDS 2016

Lionel Richie à l'honneur

Lionel Richie, 66 ans, star internationale et monument musical, sera à l'honneur lors de la cérémonie des Grammy Awards qui aura lieu le 13 février 2016. C'est ce qu'a annoncé l'Académie nationale des arts des sciences de l'enregistrement musical, aussi connue comme la Recording Academy.

Le 11 février, soit deux jours avant cette 58e édition des Grammy, Lionel Richie recevra le titre de personnalité de l'année lors d'une soirée de gala et dont les recettes seront versées à une association qui œuvre pour les musiciens en difficulté. Il succède ainsi à Aretha Franklin (2008), Barbara Streisand (2011), Paul McCartney (2012) ou encore Bob Dylan (2015).

«C'est un privilège de récompenser Lionel, dont les dons musicaux et la philanthropie ont touché des millions de gens dans le monde», a souligné Neil Portnow, directeur de l'Académie. Un titre amplement mérité. Lionel Brockman Richie, Jr, est né le 20 juin 1949 à Tuskegee (Alabama).

Le chanteur et musicien soul a vendu plus de 100 millions de disques, il a été à l'origine de nombreux tubes planétaires, à l'instar de *All night long* ou encore *Dancing on the ceiling*. Il a également influencé de nombreux artistes des générations suivantes.

La Recording Academy, basée à Santa Anna, est un organisme américain de musiciens, producteurs, ingénieurs du son et autres personnes de l'industrie musicale.

AZZEDINE MIHOUBI AU FORUM D'*ECHAÂB*

Un grand coup de balai annoncé

Lors d'une rencontre animée hier au forum d'Echaâb sur le thème des investissements privés dans le secteur culturel, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, annonce avoir pris contact avec de nombreux opérateurs économiques, professionnels du cinéma et responsables locaux pour organiser une Conférence nationale prévue avant la fin de l'année.

A. Mihoubi commence par souligner avec regret le retard enregistré en Algérie en termes d'investissements culturels alors même que le pays a été et est toujours prédisposé de part ses nombreux talents et ses moyens logistiques à faire de la culture un facteur de croissance économique. Et de rappeler que l'une de ses toutes premières propositions fut d'inviter des investisseurs privés algériens et même étrangers à fonder des partenariats en vue de créer des cités de cinéma. Au sujet du 7e art, le ministre réitère la nécessité d'une grande réforme du système de production : «il est inadmissible qu'on continue à produire des films coûteux et ne pas avoir de salles où les projeter par la suite». En insistant sur l'importance des initiatives privées, l'intervenant estime que le ministère de la Culture n'est pas censé être le seul acteur sur le terrain et qu'il est primordial que le cinéma renaisse avec le concours de tous, notamment en ce qui concerne les moyens logistiques et la postproduction : «C'est inacceptable que l'Algérie ait les moyens de produire plusieurs films avec des budgets faramineux et que le montage, le mixage et toutes les étapes de la postproduction soient faits dans les laboratoires français, italiens et même marocains et tunisiens».

Il annonce à ce propos qu'il a déjà fait appel aux walis du pays pour sonder leur disponibilité à accueillir des investisseurs privés dans le domaine du cinéma, lesquels «sont nombreux à soumettre diverses propositions au ministère». La Conférence nationale dont le dossier est sur le point d'être ficelé et soumis au Premier ministre réunira donc des hommes d'affaires, des walis, des boîtes d'audio-visuel, des professionnels du cinéma et des experts économiques et culturels. Concernant les salles, le premier responsable du secteur a indiqué, comme l'ont souvent fait ses prédécesseurs, que son ministère doit absolument récupérer les salles communales fermées ou peu actives, ce sur quoi il travaille actuellement en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, et impulser une nouvelle dynamique au cinéma à travers l'ouverture de multiplex, etc. mais aussi renouveler le répertoire cinématographique en encourageant la production de films sur l'histoire contemporaine du pays et les transformations par lesquelles est passée la société algérienne. Dans ce sillage, il estime qu'il est plus que temps de confier la gestion de ces salles à des sociétés spécialisées et les équiper toutes du système DCP : «Ceci peut se faire

Photo : DR

notamment à travers un partenariat privé-public. Le ministère de la Culture est prêt à s'associer aux entreprises intéressées, qu'elles soient nationales ou étrangères, selon un cahier des charges conforme aux lois de la République». Le ministre a par ailleurs évoqué l'insuffisance de la production annuelle, les difficultés bureaucratiques qui ralentissent les initiatives des acteurs du domaine mais aussi la stagnation de tout un secteur qui, jusque là, s'est contenté de constats et d'effets d'annonce inaboutis.

Sur un autre volet, Azzedine Mihoubi a beaucoup insisté sur le phénomène des festivals dont certains sont «budgétivores, redondants, superficiels et teintés d'amateurisme». Tout en rejetant le terme «austérité» et préférant «rationalisation des dépenses», il souligne l'importance d'une gestion financière tout à fait transparente avec justification détaillée des dépenses. Et d'annoncer que certaines manifestations deviendront des biennales et que les équipes organisatrices devront désormais se constituer de professionnels et de spécialistes dans le domaine : «Nous avons la ferme intention d'éloigner les fonctionnaires de la direction de ces festivals car il n'est pas logique d'être à la fois directeur de la culture dans une wilaya, ce qui est un poste administratif, et commissaire d'un événement culturel, ce qui est un travail créatif à plein temps». Aussi, le ministre de la Culture déclare que la durée de certains de ces événements sera revue à la baisse pour en garantir une meilleure qualité et une plus grande efficacité.

Enfin, dans le secteur du livre, M. Mihoubi dit être en contact permanent avec son homologue de l'éducation, Mme Benghebrit, pour étudier les possibilités d'introduire la littérature algérienne contemporaine dans le livre scolaire mais aussi d'organiser des rencontres littéraires avec les auteurs au sein même des établissements, notamment les lycées. Et à propos du prochain Salon international du livre (du 24 octobre au 11 novembre), il annonce la participation de 880 maisons d'édition venues de 34 pays.

Quant au champ éditorial national, il a donné deux chiffres importants : l'existence de 857 maisons d'édition et la publication de 1500 ouvrages entre 2011 et 2015. Par ailleurs, le ministre affirme que le Centre national du livre, créé en 2009 et resté depuis une entité virtuelle, sera bientôt réactivé.

S. H.

THÉÂTRE POUR ENFANTS

L'association Afak de Laghouat se distingue à Constantine

La pièce *Kharbacha* (griffonnage) montée par l'association culturelle Afak (Laghouat) et mise en scène par Allal Mirimar a été présentée, samedi soir, au Théâtre régional de Constantine (TRC). Un spectacle qui a beaucoup séduit les enfants. C'est avec autant d'attention que de plaisir que les petits — qui constituaient la majorité du public — ont suivi les aventures de la petite Marwa, une campagnarde venue à la ville avec l'ambition de participer au concours de dessin d'enfants organisé par une école. Ses planches, ses pinceaux et ses couleurs à la main, Marwa installe son petit atelier dans un jardin public et commence à crayonner son tableau. Mais la petite (dont le rôle a été joué par Marwa Belalmi) doit faire face aux railleries des «petits citadins» rencontrés dans le jardin et qui se moquent d'elle et de son dessin. Ils lui prédisent qu'elle n'a aucune chance de gagner le concours. Abattue, déçue et confuse, Marwa décide alors de renoncer à son rêve, de ranger ses couleurs et ses pinceaux et de rentrer chez elle.

Désapprouvant sa décision, sa palette de couleurs et le portrait non achevé qu'elle esquissait se sont alors transformés en petites silhouettes et ont tenté de la persuader de reprendre son dessin et de défier «les petits citadins» jaloux. Dynamiques sur scène, les dix petits comédiens à la diction claire et à l'énergie débordante, chantant et dansant, ont présenté une série de situations touchantes mettant en avant les qualités humaines et des valeurs morales telles que l'amour, l'entraide et l'amitié. Marwa revient sur sa décision, termine son tableau, se présente au concours et gagne le premier prix.Elle finit même par se réconcilier avec les petits citadins. Après le spectacle, l'auteur du texte, Aïssa Haddid, a souligné que l'association Afak de Laghouat constitue «une véritable école d'art» pour les petits adhérents. Il a précisé que l'association a à son actif une dizaine de pièces théâtrales pour enfants et dont les membres ont décroché plusieurs prix. L'association mise beaucoup sur la formation à travers les ateliers d'apprentissage organisés périodiquement au profit d'une quarantaine de petits adhérents. Inscrite dans le cadre des activités du département Théâtre de «Constantine, capitale de la culture arabe 2015 », la pièce *Kharbacha* est la première œuvre présentée sur les dix pièces théâtrales programmées pour les enfants tout au long de la manifestation.

FESTIVAL DU THÉÂTRE AMATEUR

Wesmet aar, un spectacle intelligemment conçu

Wesmet aar (L'opprobre), pièce de théâtre de la coopérative Sindjab de Bordj Ménaïel, a été présentée samedi soir à la maison de la Culture Ould-Abderrahmane-Kaki. La particularité de cette représentation, c'est d'inviter à la réflexion autour d'un sujet qui demeure encore socialement tabou.

C'était lors de la deuxième journée de compétition du 48e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem (FNTA), que les troupes «A» sont entrées en compétition. Devant un public nombreux et attentif, une dizaine de jeunes comédiens dont une femme (Aïcha Issad dans le rôle de l'infirmière) se sont donné la réplique, durant plus d'une heure, pour offrir un spectacle intelligemment écrit et conçu par Rafik Fetmouche, un jeune metteur en scène en devenir, certainement promis à une belle carrière.

La scène s'ouvre sur une surface commerciale où chacun vaque à ses occupations. Brahim (le personnage principal campé par Islam Rebai) et un ami à lui cherchent dans des ordures des objets de récupération pour les vendre. C'est alors qu'il se fait piquer accidentellement par une seringue. Il se dirige vite à l'hôpital pour désinfecter sa blessure et se faire soigner. Il est aussitôt confronté à un tas de négligences et de manquements, ce qui rend sa prise en charge quasi impossible. La rumeur et la médisance faisant ensuite leur effet, Brahim est suspecté d'avoir contracté le virus du sida, ce qui provoque son rejet immédiat et sa mise en quarantaine par ses propres voisins devenus de véritables ennemis. La jeune infirmière entre alors en scène. Elle tient un discours scientifique censé convaincre du caractère infondé de toute la cabale menée contre le pauvre Brahim, affaibli et de plus affecté par les regards accusateurs et obliques de ses amis. Servis par une scénographie fonctionnelle faite d'abris amovibles pouvant facilement suggérer plusieurs situations de jeu, les comédiens ont réussi à porter le texte avec une intensité dans les échanges qui a donné lieu à un rythme ascendant et soutenu.

L'éclairage a également été d'un apport favorable au spectacle, générant les atmosphères nécessaires aux différentes phases de la trame. Il en est de même pour la musique, œuvre du grand Bazou, soutenue par de belles figures chorégraphiques.A l'issue de la représentation, le jeune Rafik Fetmouche a rappelé que «la force de ce travail réside dans le groupe qui l'a porté, ainsi que dans la complémentarité de la scénographie et de la bande son avec la mise en scène, elle-même faisant corps avec le scénario». Dix-sept troupes théâtrales sont au programme de ce 48e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem qui se poursuit jusqu'à demain 2 septembre.

Actucult

GALERIE EZZOU'ART, CENTRE COMMERCIAL ET DE LOISIRS BAB EZZOUAR, ALGER
Jusqu'au 11 septembre : Exposition «60 ans et quelques printemps» de l'artiste Abdelouahab Selka.
PALAIS DE LA CULTURE MOHAMED-LAÏD AL KHALIFA, CONSTANTINE
Jusqu'au 15 septembre : Exposition rétrospective de l'artiste peintre Bachir Belounis.
Jusqu'au 10 octobre : «Les arts visuels», exposition collective des artistes de l'Est
PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA, ALGER
Jusqu'au 5 septembre : Exposition d'art pictural de Hassan Doudraâ.
GALERIE AÏCHA-HADDAD, 84, RUE DIDOUCHE-MOURAD, ALGER
Jusqu'au 5 septembre : Exposition de l'artiste Hibatoullah Zineb Benlahrech.
LIBRAIRIE LA RENAISSANCE (NIVEAU 112, RIADH EL-FETH, EL-MADANIA, ALGER)
Jusqu'au 10 septembre de 9h à 20h : En collaboration avec l'Office Riadh El Feth, la librairie la Renaissance organise une foire du livre, durant les vacances d'été. Cette foire vise un large public (médecine, littérature et technique, informatique, architecture, etc.) et est enrichie par des livres pour enfants (contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux).

BELAÏLI :

L'USMA l'attise, l'EN le méprise

S'il y a un joueur qui a marqué le début de la saison, tant en Champions League qu'en championnat, c'est bien Youcef Belaïli, le «Ronaldo» usmiste. Contre l'ES Sétif, en compétition continentale, il nous a gratifiés d'un superbe lob sur le gardien international, Sofiane Khedaïria. Face à la JS Kabylie, il a inscrit un autre but de toute beauté. Cela, en plus de ses passes décisives et de ses prestations très brillantes. S'il continue sur cette lancée, nul doute que l'USMA peut enfin rêver d'un sacre africain. Pourtant, le sélectionneur national n'a pas cru bon de faire appel au stratège des Rouge et Noir.

Belaïli mérite amplement d'avoir sa chance et cela lui aurait permis de vivre l'ambiance de l'EN et d'acquérir plus d'expérience internationale surtout face à des adversaires modestes comme le Lesotho.

H. B.

FOOTBALL

LESOTHO – ALGÉRIE (QUALIFICATION CAN 2017)

Début du stage des Verts en Afrique du Sud

● C'est aujourd'hui, mardi 1er septembre, que débutera le stage de la sélection nationale de football à Pretoria, en Afrique du Sud, en prévision de la 2e journée des qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2017), qui mettra aux prises le Lesotho à l'Algérie le 6 septembre à Maseru.

Photos : DR

L'arrivée de toute la délégation est prévue pour aujourd'hui dans la matinée dans son lieu d'hébergement avant d'effectuer, dans l'après-midi, une séance de décrassage avant de se mettre au travail demain matin. Par ailleurs, les joueurs ont effectué un premier entraînement lundi après-midi à Paris avant de s'envoler en soirée pour Pretoria via Johannesburg.

«A Pretoria, nous allons nous entraîner dans les mêmes conditions qu'à Maseru, c'est pratiquement un environnement identique», avait expliqué le sélectionneur national, Christian Gourcuff, lors de son dernier point de presse qui a précisé : «Nous sommes conscients que nous allons jouer dans des conditions difficiles face auxquelles il faudra s'adapter pour tenter de gagner ce deuxième match».

Les Verts devront ainsi séjourner en Afrique du Sud jusqu'à la veille de la rencontre avec un programme de préparation spécifique, avant de rallier Maseru le samedi prochain où ils effectueront une séance d'entraînement sur la pelouse du Setsoto Stadium devant abriter la rencontre dimanche. Et comme ce dernier est doté d'une pelouse synthétique, ce qui pourrait être un handicape, pour les Verts, Gourcuff veut mettre tous les atouts de son côté. «Nous allons jouer sur du tartan ce qui devrait constituer un handicap pour les joueurs. Mais il faudra s'adapter à toutes les conditions (...) A Pretoria, nous allons nous entraîner dans les mêmes conditions qu'à Maseru». Pour cette 2e sortie des Verts dans le cadre des qualifications pour la CAN 2017, Christian Gourcuff a convoqué 23 joueurs dont six locaux. Tout en se méfiant de l'adversaire «qu'il ne faut pas négliger, d'autant qu'il va bénéficier des avantages du terrain et du public», Gourcuff a indiqué, mercredi dernier, qu'il visait la victoire face au Lesotho. «Nous allons aborder cette rencontre avec la ferme intention de l'emporter ce qui devrait nous permettre de jouer le match de l'Ethiopie chez nous (ndlr, mars 2016) en toute sérénité. Le Lesotho est une équipe joueuse, elle avait failli revenir avec la victoire lors du premier match en Ethiopie (défaite 2-1). Il faudra se méfier, mais ils ont certainement des failles».

L'équipe nationale, faut-il le rappeler, est coleader du groupe J avec l'Ethiopie avec 3 points chacune, mais avec un meilleur goal-average pour les Verts. Pour sa première sortie dans le cadre des qualifications pour la CAN 2017, la sélection algérienne avait battu les Seychelles (4-0) le 13 juin dernier au stade Tchaker de Blida alors que l'Ethiopie l'avait emporté face au Lesotho (2-1) à Addis-Abeba. Le premier du groupe se qualifiera directement pour la phase finale de la CAN-2017.

Ahmed Ammour

CLUB AFRICAIN

Belkaroui devant le conseil de discipline

Hicham Belkaroui et Bilal Iffa, les défenseurs centraux du Club Africain (1re Div. tunisienne de football) «seront traduits en conseil de discipline» suite à leur altercation dimanche, à la fin d'un match amical perdu (2-1) face à l'Avenir Sportif de la Marsa, a indiqué le club, quelques heures après l'incident. La date de cette audition n'a pas encore été dévoilée. Le club s'étant contenté d'annoncer que le comportement d'Iffa et Belkaroui allait être réprimé. Belkaroui (25 ans) ancien libero de l'ASM Oran (Ligue 1 algérienne) avait rejoint le Club Africain en 2014, en provenance de l'USM El Harrach, un autre club de première division algérienne, avec lequel il a réussi un très bon parcours, lui ayant valu d'être sélectionné en équipe nationale A'.

LIGUE 1 MOBILIS (4e JOURNÉE)

USMH-NAHD au stade du 5-Juillet

● Comme annoncé la semaine dernière, la Ligue de football professionnel (LFP) a décidé de rouvrir les portes du stade du 5-Juillet aux rencontres du championnat professionnel avec la programmation, pour le jeudi 10 septembre, du premier match au temple olympique et qui mettra aux prises l'USM El-Harrach au NA Hussein-Dey, comptant pour la 4e journée du championnat de Ligue I Mobilis.

La réouverture du stade du 5-Juillet, comme par hasard, arrive au lendemain de la clôture du village de loisirs et virtuel d'Alger qui se tient au complexe olympique du 5-Juillet du 15 juillet dernier jusqu'au 9 septembre. «Je suis très soulagé après l'homologation de ce stade qui va permettre de contenir les nombreuses foules et surtout aux équipes de jouer dans des conditions idéales», a déclaré Mahfoud Kerbadj, président de la LFP la semaine dernière. Pour rappel, le stade du 5-Juillet a été fermé en septembre 2013 suite au décès de deux supporters à cause de l'effondrement d'une partie d'une tribune lors du grand derby MC Alger-USM Alger. Après plusieurs mois de travaux de rénovation, le stade a été inauguré par le Premier ministre le 4 juillet dernier, mais depuis, il n'avait pas été homologué jusqu'ici pour accueillir les rencontres du championnat et celles de l'équipe nationale.

...CRB-JSK au 20-Août

Finalement, la rencontre CR Belouizdad - JS Kabylie, l'affiche de cette 4e journée de Ligue 1 Mobilis, programmée pour samedi 12 septembre à 18h, n'aura pas lieu au stade olympique, mais au stade du 20-Août-1955 d'Alger.

RCR-ESS et USMA-MCO décalées

En raison de la participation de l'ES Sétif et l'USM Alger en Ligue des champions d'Afrique, la Ligue de football professionnel a reporté à une date ultérieure deux rencontres de la 4e journée, à savoir RC Relizane-ES Sétif et USM Alger-MC Oran.

LIGUE 2 MOBILIS (4e JOURNÉE)

ASO-MCEE reportée

Initialement programmée pour vendredi 11 septembre, la rencontre ASO Chlef – MC El-Eulma, comptant pour la 4e journée de championnat de Ligue 2 Mobilis, a été reportée à une date ultérieure par la Ligue de football professionnel (LFP) en raison de la participation de l'équipe d'El-Eulma à la Ligue des champions d'Afrique qui devrait disputer la 6e journée contre l'ES Sétif.

Ah. A.

NA HUSSEIN-DEY

Sursis pour Iaïche

Contre toute attente, le président du NA Hussein-Dey, Ould Zmirli, a décidé d'accorder un sursis à son entraîneur Abdelkader Iaïche à l'issue d'une réunion tenue samedi soir. Alors que tout le monde s'attendait à ce que l'ancien coach de l'USMH soit limogé, le patron du NAHD a privilégié la stabilité en gardant Iaïche dans son poste. L'équipe de Hussein Dey, qui avait entamé le championnat par une victoire devant l'USM Alger, a par la suite subi deux défaites dont la dernière face au CR Belouizdad (0-3). Le staff technique du NAHD devrait profiter de la mini-trêve pour revoir sa stratégie et exhorter ses joueurs à se surpasser.

Ah. A.

RC ARBAÂ

Confiance renouvelée à Dziri

Après le départ chaotique du RC Arbaâ en Ligue 1 Mobilis, trois défaites en 3 journées dont deux à domicile, la direction du club, à sa tête le président Djamel Amani, a renouvelé sa confiance à l'entraîneur Billel Dziri tout en l'exhortant à revoir certaines choses de son équipe. L'ancienne coqueluche de l'USMA devra par ailleurs mettre à profit la courte trêve du championnat pour apporter quelques réglages à son équioe. Le RC Arbaâ occupe la dernière place au classement général de la Ligue 1 Mobilis avec 0 point.

Ah. A.

USM ALGER

Renouvellement des cartes d'abonnement

L'USM Alger informe ses supporters que la campagne d'abonnement pour suivre les rencontres au stade Omar-Hamadi, pour la saison sportive 2015-2016, est lancée depuis lundi 31 août 2015, au niveau du stade Omar-Hamadi de Bologhine. Les prix de l'abonnement varient entre 3 500 à 5 000 DA, selon la tribune.

Ah. A.

FOOTBALL

JEAN-JULES BAPIDI FILS (DÉFENSEUR CAMEROUNAIS DE LA JS SAOURA) :

«Le championnat algérien a un bon niveau»

Si la défense de la JSSaoura affiche une belle solidité avec seulement un but encaissé en trois rencontres, c'est grâce à Bapidi, un arrière camerounais au gabarit impressionnant (1,93m, 93 kg) et aux jaillissements décisifs. Coup de projecteur sur un remarquable défenseur.

Photos : DR

Le Soir d'Algérie : **Comment jugez-vous votre début de championnat ?**

Jean-Jules : Le début d'un championnat est toujours difficile mais je pense que l'on est sur une bonne dynamique. Nous avons réalisé de bons matchs et je crois que le plus important est de ne pas revivre la situation de la saison passée.

La JSS avait terminé à la 13e place évitant de très peu la relégation

Justement, du fait que l'on a évité de justesse la relégation la saison dernière, on veut effectuer un bon départ.

Vous entamez votre deuxième saison en Algérie. Que pensez-vous du football algérien ?

Je pense que le championnat algérien a un bon niveau.

Il est plus élevé que celui du Cameroun ?

Oui, sans aucun doute, son niveau est nettement plus élevé que celui du Cameroun.

Comme vous avez évolué en Tunisie et en Arabie Saoudite, comment situez-vous le championnat algérien par rapport à celui de ces deux pays ?

De mon point de vue, le championnat algérien est meilleur et supérieur à celui de la Tunisie. Par contre, le football saoudien est en dessus.

Quel est votre objectif cette saison ?

Tout le monde veut jouer les premiers rôles, mais nous voulons avant tout faire mieux connaître le club de la JSSaoura et on aimerait bien faire partie des cinq premiers du championnat.

Qu'est-ce que vous aimez dans notre championnat ?

Ce que j'apprécie c'ets l'enthousiasme et la ferveur des supporters qui se déplacent au stade. Pour un joueur, c'est toujours motivant d'évoluer dans une telle ambiance.

Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé ?

Je n'ai pas aimé cette violence qui s'est manifestée dans certains stades.

Pour les joueurs africains, l'Algérie est souvent un tremplin pour l'Europe. A 26 ans, c'est aussi votre objectif ?

Comme tout jeune joueur, je rêve d'une meilleure carrière et cela passe par un retour en sélection nationale du Cameroun avec laquelle je n'ai joué qu'une seule fois. En ce qui concerne l'Europe, j'avais déjà fait un essai avec le club français de Lille mais cela n'avait pas marché comme je le voulais. Toutefois, je ne désespère pas d'évoluer un jour là-bas.

Le Cameroun a beaucoup régressé depuis quelques années. Comment l'expliquez-vous ?

C'est un problème de génération et de gestion. Les nouveaux joueurs n'ont pas le respect des anciennes gloires. Par exemple, quand Eto'o est revenu, on aurait dû le respecter. Ensuite, au Cameroun, ce n'est pas le plus méritant qui joue et cela demeure un problème de gestion qui doit être résolu par les dirigeants. La qualité est toujours là. On arrive à produire de bons joueurs mais ensuite c'est la manière de gérer qui laisse à désirer.

Quels sont les clubs algériens qui vous ont laissé une bonne impression ?

Sur ce que j'ai vu la saison dernière, j'ai été impressionné par le jeu collectif de l'USMHarrach et j'avais bien apprécié le RCArbaâ ainsi que le jeu du MOB et d'ailleurs ce n'est pas un hasard si ces deux formations ont atteint la finale de la Coupe d'Algérie.

Et quel est l'attaquant algérien qui vous a posé le plus de problèmes au marquage ?

C'est Darfelou, l'ex-attaquant de l'Arbaâ qui m'a gêné parce qu'il bouge beaucoup.

Et aujourd'hui, il est remplaçant à l'USMA

Personnellement, je pense qu'il a sa place à l'USMA et il s'imposera avec le temps.

Pour conclure, où voyez-vous la JS Saoura à la fin de l'exercice ?

On a tendance à nous sous-estimer et à nous prendre de haut, mais on va tout faire pour marquer de notre empreinte cette saison.

Propos recueillis par Hassan Boukacem

ITALIE

L'AS Rome au rendez-vous, la Juve à l'arrêt, l'Inter avance

Le premier grand rendez-vous du championnat d'Italie a tourné en faveur du challenger, l'AS Rome, qui a dominé et battu (2-1) la Juventus Turin, championne en titre, en vraie difficulté.

Parmi les autres «gros», seule l'Inter Milan a fait le plein avec une deuxième victoire en deux matches. Le dauphin a fait tomber le roi. Deuxième derrière la Juventus en 2014 et 2015, la Roma de Rudi Garcia vise le titre et son succès dimanche face à sa grande rivale valide cette ambition. Dans ce choc au sommet, qui arrivait sans doute un peu trop tôt dans la saison, le club de la capitale italienne s'est imposé 2-1 mais ce score ne reflète qu'imparfaitement sa très nette domination à l'Olimpico. Miralem Pjanic a ouvert le score d'un coup franc magnifique qui a fait baisser la tête à Gianluigi Buffon. Puis Edin Dzeko, l'autre Bosnien de la Roma, a ouvert son compteur but sous le maillot giallorosso. En fin de match, Paulo Dybala a réduit le score mais cela ne peut cacher l'évidence : la Juve, qui pour la première fois de son histoire a perdu ses deux premiers matches de championnat, n'est absolument pas prête. Carlos Tevez, Arturo Vidal et Andrea Pirlo sont partis et Massimiliano Allegri cherche encore comment les remplacer. Paul Pogba, de son côté, cherche ses marques avec son nouveau n°10. Très nerveux, il a encore livré un match insuffisant. Patrice Evra a lui été expulsé.

Victoire amère pour l'AC Milan

Un succès mais tout reste à faire. L'AC Milan a battu Empoli 2-1 samedi, mais pour son entraîneur Sinisa Mihajlovic, «c'est comme si on avait perdu». «On a manqué de courage, de personnalité et de caractère», a ajouté Mihajlovic. Les buts milanais ont été inscrits par les attaquants Carlos Bacca et Luiz Adriano. Cela donne au moins une raison de se réjouir à Mihajlovic, moins à Mario Balotelli. L'Inter de son côté a enchaîné avec une deuxième victoire, cette fois sur la pelouse du promu Carpi (2-1). Tout n'est pas parfait du côté de Roberto Mancini et de ses hommes mais

les Nerrazzuri font le plein de points et Stefan Jovetic en est déjà à trois buts.

La Lazio plonge

L'élimination en barrage de la Ligue des Champions à Leverkusen n'a manifestement pas été digérée par la Lazio Rome. Corrigés 4-0 par le Chievo Vérone, qui se retrouve du coup surprenant leader, les hommes de Stefano Pioli ont perdu le bénéfice de leur victoire inaugurale contre Bologne. Surtout, ils viennent d'encaisser sept buts en deux matches. Naples de son côté n'a pas su conserver ses deux buts d'avance (signés Gonzalo Higuain) face à la Sampdoria Gênes et doit se satisfaire d'un nul 2-2. Et puisqu'à part l'Inter, les gros n'avancent pas ou pas très vite, le haut du tableau est réservé aux modestes: Chievo Vérone, Torino, Sassuolo et Palerme comptent tous six points.

ESPAGNE

L'Atlético franchit l'obstacle Séville

L'Atlético Madrid s'est imposé au forceps sur la pelouse du Séville FC (3-0) dimanche pour la 2e journée du Championnat d'Espagne, ce qui place le club «colchonero» à hauteur de trois autres équipes en tête, dont le FC Barcelone, son prochain adversaire. L'«Atléti» a beau avoir ouvert le score sur un but du bout du pied de Koke (35e), bien servi par Antoine Griezmann, il a dû attendre la fin de match pour se mettre à l'abri : Gabi a marqué d'une frappe déviée (78e) et la recrue Jackson Martinez a inscrit son premier but madrilène (85e) sur une énième remise de l'intenable Griezmann. Au classement, le Celta Vigo est coleader avec l'étonnante équipe d'Eibar, sauvée administrativement de la relégation cet été et victorieuse de l'Athlétic Bilbao (2-0) dimanche. L'Atlético est troisième, également avec 6 points en deux matchs, juste devant le FC Barcelone (4e, 6 pts) et le Real Madrid (5e, 4 pts). Quant à Valence, sans doute usé par sa qualification en Ligue des champions contre l'AS Monaco, il a enchaîné contre le Deportivo La Corogne (1-1) un deuxième match nul en autant de rencontres de Liga. La 3e journée, programmée le week-end des 12 et 13 septembre, après la trêve internationale, s'annonce déjà alléchante avec la visite du Barça sur le terrain de l'Atlético. Il faudra que les «Colchoneros» soient moins bousculés qu'au stade Sanchez-Pizjuan, où le Séville FC a eu de multiples occasions d'égaliser en début de seconde période, comme la frappe instantanée de la recrue Fernando Llorente (ex-Juventus) qui a frôlé le cadre (65e).

«Au vu du résultat, ça paraît simple mais le match ne l'a pas été», a résumé l'entraîneur madrilène Diego Simeone. «Le meilleur aspect de notre équipe a été son pressing très haut. Griezmann comme (Fernando) Torres ont fait un match remarquable.» «Grizi» s'est également montré épatant par ses contrôles, ses crochets et ses petits ponts. Et sa relation technique avec le meneur Oliver Torres s'annonce délicieuse. Pour ne rien gâcher, le Français repart de Séville avec deux passes décisives, la seconde pour le Colombien Jackson Martinez, auteur d'une rentrée tranchante et d'une jolie frappe en lucarne. De bon augure avant de recevoir le Barça.

Casemiro prolonge au Real Madrid jusqu'en 2021

Le Brésilien Casemiro a prolongé son contrat avec le Real Madrid jusqu'en 2021, a annoncé le club merengue, qui a récupéré cet été le prometteur milieu défensif après une saison réussie en prêt au FC Porto. Porto avait levé l'option d'achat sur le joueur de 23 ans mais le Real a versé 7,5 M EUR au club portugais en juin pour faire revenir Casemiro à Madrid. Acheté à Sao Paulo en 2010, le Brésilien a d'abord joué avec le Real Madrid Castilla, la réserve du club, avant de débuter en équipe première en 2012-2013.

FOOTBALL

FRANCE

Paris tout puissant avec Di Maria

● Le Paris SG a marqué les esprits en remportant le premier choc de la saison à Monaco (3-0) et reste solide leader du Championnat de France, dimanche à l'issue d'une rencontre illuminée par les premiers pas d'Angel Di Maria, déjà décisif.

Photos : DR

Le PSG a dignement fêté le retour de blessure du boss Zlatan Ibrahimovic et sa recrue-phare Angel Di Maria, aligné pour la première fois. Avec une 4e victoire en autant de matchs (3-0), le triple champion de France en titre a poursuivi à Monaco son sans-faute sur un doublé d'Edinson Cavani et un but d'Ezequiel Lavezzi, magistralement lancé par Di Maria. Le vice-champion du monde, entré à la 65e minute, a pu roder son association avec Ibrahimovic, déjà en forme avec une passe décisive, et Cavani. Un trio plein de promesses qui risque de faire très mal dans les semaines à venir. A ce niveau, Paris est intouchable et risque d'écraser le championnat. Le club de la capitale compte 3 points d'avance sur Reims et Rennes mais surtout déjà 5 et 7 longueurs sur Lyon et Monaco, deux sérieux candidats au podium.

Lyon et Fekir rayonnants

Lyon n'a pas fait les choses à moitié à Caen, balayé 4-0. Des buts splendides, un triplé signé Nabil Fekir (meilleur artificier de L1 avec 4 réalisations) et une efficacité chirurgicale (4 réalisations sur 5 tirs cadrés) ont totalement relancé l'OL (5e) après un début de saison très mitigé. En l'absence d'Alexandre Lacazette, touché au dos et au moral, Lyon n'a pas du tout paru démuni offensivement, avec notamment un Mathieu Valbuena de plus en plus à l'aise et auteur de sa première passe décisive sous les couleurs rhodaniennes. S'il poursuit sur sa lancée, le club de Jean-Michel Aulas, dauphin du PSG en 2014-15, sera encore le principal poil à gratter des Parisiens. L'entraîneur Hubert Fournier a lui préféré rester prudent : «On verra sur les prochaines rencontres. La victoire était importante parce que, quand on est l'Olympique Lyonnais, perdre deux fois c'est déjà le début d'une petite crise.»

L'OM consternant

Il n'a fallu que cinq jours pour que l'«effet Michel» se dissipe. L'euphorie née du large succès face à Troyes (6-0, le 23 août) et de l'arrivée de l'entraîneur espagnol, vieille gloire du Real Madrid, ont de nouveau laissé la place au doute après un revers navrant à Guingamp (2-0). Rien n'est donc réglé à Marseille, obligé de repartir de zéro après l'exode de ses meilleurs joueurs (Gignac, Payet, A. Ayew, Imbula, Fanni, Morel) et la démission fracassante de Marcelo Bielsa. «Au cours de cette semaine, nous avons rapidement pu voir ce dont nous sommes capables en bien comme en mal», n'a pu que reconnaître Michel, déjà fataliste.

ANGLETERRE

André Ayew et Bafetimbi Gomis «inarrêtables» !

● André Ayew et Bafetimbi Gomis sont indubitablement les stars de Swansea en ce début de saison. Contre Manchester United dimanche dernier pour le compte de la 4e journée, les deux joueurs ont été tout simplement flamboyants.

Les Swans ont dominé (2-1) les Mancuniens avec les buts d'André Ayew et de Bafétimbi Gomis. Et pourtant ils ont été menés (1-0), but inscrit par Juan Mata suite à un centre venu de Shaw. Le Ghanéen n'a pas eu de difficulté pour s'adapter à la Premier League. L'ancien Marseillais après son but de tête, a adressé une passe lumineuse de l'extérieur du pied gauche dans la course de Bafé. En quatre journées, Il porte son capital but à 3, tandis que le Franco-Sénégalais est à 4 buts. Les deux joueurs ont marqué les 100% de buts de leur formation. Avec cette victoire, Swansea Swansea (4e) est à seulement une longueur du deuxième. MU tombe à la 5e place.

Papy Djilobodji à Chelsea ?

Papy Djilobodji à Chelsea ? Cela paraît très étonnant. Mais c'est la rumeur qui circule ces dernières heures du mercato estival. Annoncé sur le départ du FC Nantes, le défenseur sénégalais était entretemps convoité par Celta Vigo et le Celtic Glasgow. Mais c'est à Chelsea qu'il pourrait débarquer. D'après le *Daily Mail*, les Blues, à la peine en championnat avec neuf buts encaissés en quatre matchs, seraient venus aux nouvelles pour Djilobodji. *Ouest France* se veut plus précis et indique de son côté que Djilobodji se serait vu offrir un contrat de quatre ans tandis que le FCN pourrait toucher environ 3,5 M€ grâce à ce transfert. Sous contrat avec le FC Nantes jusqu'en 2016, le Lion de la Téranga serait en train de passer sa visite médicale, ajoute 20 minutes. Reste à savoir si Djilobodji sera la solution en défense pour Chelsea dans un championnat anglais où la moindre erreur se paye cash.

BASKET-BALL

AFROBASKET 2015 (FINALE)

Le Nigeria remporte son premier titre continental

● Contre toute attente, c'est le Nigeria qui remporte le 28e Championnat d'Afrique des nations de basket-ball qui s'est déroulé à Radès en Tunisie du 19 au 30 août.

Le Cinq nigérian, qui s'est imposé devant l'Angola, tenant du titre, 74 – 65, a assuré son ticket pour les Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016. Le nouveau champion d'Afrique a réalisé un parcours sans faute, ou presque, avec six victoires et une défaite lors de la phase de poules, face à la Tunisie. Emmené par un Chamberlain Oguchi des grands jours, le Nigeria qui, après avoir perdu deux finales face à l'Angola en 1999 et en 2003, a pris sa revanche et décroche ainsi son premier titre africain. Auparavant, les Nigérians ont perdu une première finale, en 1997, devant le Sénégal. Par ailleurs, l'Angola (2e), la Tunisie (3e) et le Sénégal (4e) disputeront les tournois qualificatifs Fiba pour les Jeux olympiques de 2016.

Oguchi élu «Meilleur joueur»

Chamberlain Oguchi a reçu le titre de MVP, sponsorisé par Tissot, de l'Afrobasket 2015 en raison de son impressionnante prestation en finale ce dimanche. En finale face à l'Angola, l'arrière nigérian a réussi trois tirs à trois points, terminant meilleur marqueur de la finale avec 19 points et 7 rebonds. Au total, le Nigérian a inscrit 116 points en 7 matchs lors de cette 28e édition de l'Afrobasket.

À partir de 2017, l'Afrobasket aura lieu tous les quatre ans

A compter de l'édition 2017, le Championnat d'Afrique des nations de basket-ball (Afrobasket), se déroulera tous les quatre ans. La décision a été prise lors de la dernière réunion du bureau fédéral de la Fiba Afrique en Tunisie, «afin de permettre au basket-ball africain de mieux se développer et être mieux représentatif au niveau mondial», avait indiqué le secrétaire général de Fiba Afrique. Pour rappel, le Championnat d'Afrique des nations de basket-ball, depuis la première édition qui avait eu lieu en 1962 au Caire (Egypte), se déroulait tous les deux ans.

Ahmed Ammour

Classement final

1 – Nigeria
2 – Angola
3 – Tunisie
4 – Sénégal
5 – Egypte
6 – Algérie
7 – Mali
8 – Gabon
9 – Cameroun
10 – Cap-Vert
11 – Mozambique
12 – Côte d'Ivoire
13 – Maroc
14 – République Centrafricaine (CAF)
15 – Ouganda
16 – Zimbabwe

VOLLEY-BALL : MONDIAL 2015 (JAPON) DAMES

7e défaite pour l'Algérie...

La sélection algérienne féminine de volley-ball a été battue 3-0 par son homologue cubaine (25-17, 25-16, 25-14) en match disputé lundi à Okayama (Japon) pour le compte de la 7e journée de la Coupe du Monde 2015 de la discipline. Il s'agit de la 7e défaite pour les Algériennes en autant de matchs, après les revers déjà essuyés contre le Pérou, la Chine, la Corée du Sud, la Serbie, les Etats-Unis et l'Argentine, tous sur le même score de trois sets à zéro. Elles affronteront mardi pour le compte de la 8e journée, le Kenya dans une confrontation 100% africaine. La sélection algérienne prend part à cette Coupe du Monde avec un effectif très jeune, dont la moyenne d'âge est de seulement 19 ans, car les seniors participeront aux Jeux africains-2015 qui débuteront dans quelques jours à Brazzaville (Congo). Outre l'Algérie, le rendez-vous nippon, qui se déroule selon un système de championnat, regroupe onze autres nations : le Pérou, la Chine, la Corée du Sud, la Serbie, les Etats-Unis, l'Argentine, Cuba, le Kenya, la République dominicaine, la Russie et le Japon (pays hôte). Les deux premiers au classement se qualifieront aux Jeux olympiques de 2016, à Rio de Janeiro (Brésil).

NDLR :Toutes les équipes se rencontrent en 11 journées. Les deux premiers seront qualifiés pour les Jeux olympiques de Rio. Une victoire 3-0 ou 3-1 vaut 3 points, une victoire 3-2 vaut 2 points, une défaite 2-3 vaut 1 point, une défaite 1-3 ou 0-3 vaut 0 point. En cas d'égalité, les équipes sont départagées au ratio de sets, puis au ratio de points.

Résultats de la 7e journée

Rép. Dominicaine - Pérou 3 - 1
Cuba - Algérie 3 - 0
Etats-Unis - Argentine 3 - 0
Serbie - Russie 3 - 2
Chine - Kenya 3 - 0
Japon - Corée du Sud 3 - 0

Classement

	Pts	J
1. Etats-Unis	19	7
2. Japon	18	7
3. Russie	18	7
4. Chine	18	7
5. Serbie	16	7
6. Rép. Dominicaine	13	7
7. Argentine	9	7
8. Corée du Sud	6	7
9. Cuba	6	7
10. Pérou	3	7
11. Kenya	0	7
12. Algérie	0	7

TENNIS

Championnat d'Algérie des jeunes du 2 au 5 septembre

La Fédération algérienne de tennis annonce l'organisation, du 2 au 5 septembre, championnat d'Algérie des jeunes catégories (8 ans et moins, 9/10 ans, 11/12 ans, 13/14 ans, 15/16 ans et 17/18 ans). La compétition se déroulera sur trois sites, à savoir au tennis club de Ben Aknoun, pour les catégories 8 ans et moins et 9/10 ans, au tennis club de Mansourah (Tlemcen), pour les 11/12 ans et 13/14 ans, et au tennis club de Sidi Fredj pour les 15/16 ans et et 17/18 ans. Ce sera une occasion pour les athlètes «d'améliorer leur classement national et remporter le titre individuel de l'année 2015», a indiqué la FAT.

Ah. A.

Le sport algérien dans

Par Belkacem Lalaoui

«L'école est l'école de l'Etat… Quand j'entrais dans l'école, j'entrais dans l'Etat, et comme l'Etat détruit les êtres, j'entrais dans l'établissement de destruction des êtres.»

(Thomas Bernhard)

Le sport, comme élément de culture et grand tisserand du lien social, traverse une crise profonde en Algérie. Pour des raisons diverses, il n'est plus perçu comme un outil pédagogique efficace d'éducation et de formation, qui permet de faciliter l'apprentissage de différentes formes de sociabilité et de forger l'identité sociale de l'homme contemporain.

Ayant perdu son ancrage national, il ne joue plus un rôle phare dans la construction du lien social. Il est devenu une «planète» séparée du monde et de la vie sociale : un simple sport-spectacle entaché de corruption et de violence, qui ne crée plus de l'enthousiasme, du sens et du rêve. C'est un sport sans âme, qui n'a plus en charge les grands idéaux de la société algérienne sous des formes simples : la solidarité, la coopération, l'amitié, l'ouverture à autrui, le respect, la tolérance, le bonheur d'être ensemble, la conception communautaire de la vie, etc. En termes de normes, de valeurs constantes et de volume de sociabilité, il ne pénètre pas toutes les couches sociales avec la même intensité et n'offre plus un support privilégié pour réaliser le brassage social. De multiples déterminants sociaux, culturels, politiques et économiques, de plus en plus complexes et «puissants», seraient ainsi à l'œuvre dans sa régression. Bientôt, en Algérie, le sport serait réservé, comme dans les cités-Etats de la Grèce antique, aux hommes libres, c'est-à-dire à une élite sociale restreinte, à une toute petite minorité de privilégiés (une caste fermée) entretenue par le travail de leurs esclaves. En effet, des observations de terrain ont permis d'affiner que certaines disciplines comme les sports de combat, l'athlétisme, le cyclisme, le football, etc., considérés jusqu'alors comme de grands sports populaires d'ascension sociale, ne sont plus accessibles à la majorité des catégories sociales d'origine populaire. Ils n'offrent plus un espace où il est possible d'accéder à l'égalité, à la dignité et à l'existence. Ce qui était une «pratique sportive» accessible à tous devient un «spectacle sportif» inaccessible, donné par quelques bienfaiteurs.

C'est ainsi que le football, qui incarne le sport populaire par excellence (un sport que l'on peut pratiquer avec «deux pierres en guise de buts»), est devenu un sport «mondain», prioritairement profitable à quelques-uns, un «art académique», rigidement codifié et restreint au service exclusif des rejetons mâles des membres de la classe privilégiée. Ainsi, d'une «culture de la participation sportive» la plus large, on est passé à une «culture de la consommation sportive» aléatoire générée exclusivement par des processus sélectifs, voire sectaires d'accès à la pratique sportive. Dorénavant, «selon que vous aurez belles manières ou façons vulgaires, les pratiques sportives vous seront élégantes ou brutales, tennis ou lutte» (Y. Vargas). Dans cette optique, il devient difficile de comprendre la place que tient le sport dans la société algérienne, en général, et dans l'éducation de la jeunesse, en particulier.

Aujourd'hui, nous nous demandons, comme bien d'autres, si le «système des sports» algérien ne repose pas, en définitive, sur une supercherie. Dans la mesure où il a totalement ignoré «l'éducation corporelle» de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence ; c'est-à-dire la quasi-totalité des enfants âgés de 3-18 ans : en somme, le lieu d'expérience fondamentale d'incorporation des règles et des valeurs de toute culture sportive.

En visite dans sa ville natale (Constantine), où elle parraine le challenge des courses de demi-fond, la double championne du monde du 1 500 m, Hassiba Boulmerka, n'a pas hésité à dresser un tableau noir de la situation du sport, en général, et de l'athlétisme, en particulier : «Nous étions 30 000 à l'époque où je courais ; aujourd'hui, il ne reste que 3 000 licenciés.»

D'autant plus que tous les spécialistes des apprentissages moteurs sportifs admettent, communément, que l'enfance et l'adolescence sont l'apogée du jeu sportif. L'Algérie fut une grande nation sportive au temps où sa jeunesse pratiquait le sport à l'école, au lycée et à l'université et n'avait pas honte de sculpter son corps au grand air. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Le «système des sports» algérien est faiblement opératoire : inefficace

Selon Bourdieu, un «système des sports» nous offre l'occasion de saisir la manière dont les différents groupes sociaux se servent de leur «corps», se dotent d'une vision du monde et produisent des manières particulières de se comporter. En effet, dans une société «modernisatrice» ou en voie d'émancipation, les pratiques sportives devraient constituer un moyen efficace pour éduquer la jeunesse et transmettre ainsi un patrimoine culturel et sportif vivant.

Secteur de la vie sociale, qui s'est autonomisé et qui possède ses propres règles de fonctionnement, le «système des sports» algérien s'est construit à partir du milieu des années quatre-vingt-dix sur des «inégalités» et des «jeux d'intérêts». Il a toujours évolué selon les fantaisies et les caprices des gens d'en haut : de ceux qui gouvernent. Ces dernières années, il a subi une reconfiguration par la montée en puissance du «spectacle professionnel football». C'est un «système des sports» faiblement opératoire, inefficace, sans aucune dynamique sociale et sans créativité. Il se distingue, notamment, par un processus d'appauvrissement, dans le fonctionnement des différentes formes de pratiques sportives. Sa lecture provoque, souvent, la colère de certaines personnalités sportives. En visite dans sa ville natale (Constantine), où elle parraine le challenge des courses de demi-fond, la double championne du monde du 1 500 m, Hassiba Boulmerka, n'a pas hésité à dresser un tableau noir de la situation du sport, en général, et de l'athlétisme, en particulier : «Nous étions 30 000 à l'époque où je courais ; aujourd'hui, il ne reste que 3 000 licenciés.» Ainsi, notre championne s'étonne que l'Algérien ne pratique plus de sport et l'Algérie ne produit plus de champions. Il y a absence d'une dynamique populaire autour de la pratique de ce sport, qui ne semble plus être en adéquation avec les normes et les idéaux corporels de la société. Il ne faut pas oublier, en effet, que pratiquer l'athlétisme, dans ses acceptions les plus simples, c'est apprendre des exercices de course, de saut et de lancer, qui sont ouverts à tous, doués ou non, jeunes ou moins jeunes. C'est là une expérience intime, une forme de liberté, qui consiste à faire vivre son corps sous toutes ses formes, et ce, afin de le conquérir.

Or, aujourd'hui, la libre expression ludique du corps, aussi bien pour les filles que pour les garçons, est décriée. Un corps qui joue est un corps qui excite les sens et provoque émotion et passion, c'est un corps suspect, qui sort de la normalité collectivement définie. Les postures, les attitudes, les façons habituelles de se tenir, de se déplacer, participent à la fabrication sociale d'un «corps» soumis et fermé, qui n'est pas taillé pour la performance sportive. Le déclin du sport de compétition en Algérie (professionnel ou amateur) ne touche, donc, pas seulement l'athlétisme mais l'ensemble des disciplines sportives. Les institutions de base d'éducation et de formation (école, collège, lycée et université, etc.), censées participer à la construction d'une dynamique sociétale des différents sports, sont dépourvues d'infrastructures et d'encadrement pédagogique. Bref, il n'existe pas, en Algérie, une «culture sportive» spécifique (des espaces institués pour le façonnage des pratiques sportives) ; c'est-à-dire un «modèle sportif» particulier (comme forme institutionnalisée de la pratique sportive) d'éducation et de formation reconnu et transmis comme tel aux futures générations. Un «modèle sportif» enraciné dans la réalité nationale et qui soit capable d'enclencher un processus de transformation des mentalités et des comportements. Si bien que le fait sport, comme échange social et culturel, peine à s'infiltrer dans le corps social. A cela s'ajoute un problème culturel de taille : le sport n'est pas dans la tête de nos responsables politiques et il ne court pas dans leurs jambes. Ces derniers continuent à partager une indifférence méprisante à l'égard de l'ensemble des activités physiques et sportives, où le corps est en mouvement.

Le «système des sports» algérien n'éduque plus

Dans l'œuvre générale de l'éducation, le sport est un moyen qui doit être subordonné aux fins les plus nobles, à savoir la formation de l'homme et du citoyen. C'est un outil social et culturel, qui constitue «un indéniable processus civilisateur dès lors que l'on s'avise de combattre par champions interposés aux lieu et place des affrontements massifs» (Pociello). Dans l'ancienne civilisation islamique, raffinée et mûre, certaines pratiques sportives comme monter à cheval, tirer à l'arc, savoir nager, faisaient l'objet d'un enseignement strict, destiné à travailler le corps et à le cultiver. Ces trois disciplines sportives participaient à perfectionner certaines propriétés physiques, comme l'élégance et la noblesse de l'allure : elles contribuaient à édifier une forme de «civilité». Ces propriétés physiques permettaient de produire un mode d'expression et d'accomplissement de soi, et d'exhiber une «valeur du corps» conforme à un type d'homme à réaliser : un homme plus socialisé, plus raffiné, plus courtois, plus sensible, plus chevaleresque, etc. Le principe d'une «éducation corporelle», qui complète le développement de l'individu et assure un équilibre entre le corps et l'esprit, semble, depuis longtemps, acquis dans la culture musulmane. Aujourd'hui, cette «éducation corporelle» n'est plus travaillée à l'école. Dans le système éducatif algérien, le sport n'est plus considéré comme une partie intégrante de l'éducation à la citoyenneté : comme une forme d'éducation morale et civique. Les écoles, les lycées et les universités n'accordent aucune place à l'activité sportive dans le champ de l'éducation : les jeux sportifs ne représentent pas un idéal éducatif.

Or, c'est au sein de ces institutions d'éducation et de formation que l'on peut promulguer les valeurs essentielles du sport, les hiérarchiser et les acquérir. Notamment, au sein des associations sportives scolaires et universitaires pour insuffler, aux jeunes, l'esprit du vivre ensemble. C'est, aussi, au sein de ces institutions d'éducation et de formation que l'on peut promouvoir la culture du corps performant, former de nouveaux modèles de comportement, favoriser l'affirmation de soi par voie compétitive, discipliner les impulsions affectives et les instincts, apprendre à libérer pacifiquement ses émotions, rendre les rivalités courtoises, prendre conscience de son propre corps en tant que moyen de connaissance, etc.

C'est, enfin, au sein de ces institutions éducatives que l'on peut promouvoir une forme particulière d'expression culturelle du sport, par laquelle les jeunes construisent leur identité. Dans cette perspective, de nombreux auteurs ne cessent de se prononcer sur l'action morale des jeux sportifs et l'influence de l'effort mesuré sur la formation du caractère et le développement de la personnalité.

Les écoles, les lycées et les universités n'accordent aucune place à l'activité sportive dans le champ de l'éducation : les jeux sportifs ne représentent pas un idéal éducatif. Or, c'est au sein de ces institutions d'éducation et de formation que l'on peut promulguer les valeurs essentielles du sport, les hiérarchiser et les acquérir.

Pour tous ces auteurs, l'école doit être un lieu décisif d'expérimentation et d'innovation dans l'élaboration d'une culture corporelle et sportive authentiquement algérienne, et dans son appropriation par les élèves, citoyens de demain. C'est pour cela que dans les pays développés, le «sport civil» s'inspire toujours des principes du «sport scolaire et universitaire». En Algérie, c'est l'inverse.

tous ses «écarts»

Le «système des sports» algérien est devenu un simple «spectacle professionnel football»

Au cours de ces trente dernières années, nous assistons à une «agitation permanente», voire à une «excitation baveuse» des acteurs politiques devant le phénomène «sport». Par un calcul à courte vue, les gouvernements successifs se sont montrés dans l'incapacité de faire du sport un élément important des programmes d'éducation et de santé au profit de toutes les couches de la population, ou encore un modèle de redressement physique et moral de la nation. Jusqu'à ce jour, les décideurs peinent encore à reconnaître que le sport est une pratique sociale concrète, une réelle pratique culturelle, qui s'élabore dans le quotidien de la vie et qui est nécessaire à la société pour son fonctionnement, son maintien et son équilibre. En effet, le sport n'est pas facteur de cohésion sociale par procuration.

Il l'est d'abord par la pratique effective au sein de l'institution culturelle de base, qu'est l'école. Or, dans le «système des sports» algérien, seul subsiste le «spectacle professionnel football» utilisé comme un instrument de mobilisation pour distraire la «multitude» surexcitée et la maintenir dans un état d'abrutissement idéologique. On assiste, en effet, à la mise en place d'un «spectacle professionnel football» caractérisé par l'improvisation et l'impréparation ; ce qui n'a pas manqué de générer un supportérisme primaire, transgressif et violent. Un «spectacle professionnel football» en manque d'imagination et d'inventivité, qui a disloqué les anciens liens sociaux sans en susciter de nouveaux.

Un «spectacle professionnel football» mesquin et sans joie, où le banditisme économique et social a trouvé son terrain privilégié. C'est pour cela, que si nous voulons comprendre le sport dans sa nécessité — pourquoi les algériens ne pratiquent plus de sport ? —, il nous faut focaliser notre attention sur le «spectacle professionnel football». D'autant plus qu'a priori, il s'agit là d'un outil privilégié, qui a pour dessein d'illustrer une culture sportive algérienne nouvelle et puissante. Marqué fortement par les forces de l'argent et les influences de la politique, le «spectacle professionnel football» algérien est devenu «… le centre d'une toile d'araignée aux ramifications diversifiées lancées sur toute la surface de l'espace social afin de se soutenir tout en réunifiant la diversité qu'il touche» (Y. Vargas). Dans ce cadre, des acteurs sociaux de tout bord ont très vite compris que c'est en s'agglutinant autour de cette «toile», qu'ils vont acquérir des privilèges, de la puissance et du prestige, qu'aucune autre carrière ne saurait leur offrir. Pour cela, ils considèrent qu'«il n'est pas nécessaire d'être à la bonne place, le principal est d'être quelque part sur la toile».

Une «toile sportive» qui produit, aujourd'hui, du chauvinisme, du régionalisme, de la corruption et de la violence. Une «toile sportive» qui nous apporte un éclairage essentiel pour saisir la «face cachée», voire la «face maudite» du «spectacle professionnel football» algérien ; celle que de nombreux responsables ne veulent pas voir ou ignorent. Tissée par une horde de mercenaires pillards au tempérament, dit-on, patriotique, cette «toile sportive» a transformé l'Algérie en «un immense terrain de football ; en une forêt de cartons jaunes et rouges, de sifflets d'arbitre».

Elle est l'illustration parfaite, dont se construit un «mouvement sportif» institutionnellement tronqué dans les pays en voie de développement.

Tissée par une horde de mercenaires pillards au tempérament, dit-on, patriotique, cette «toile sportive» a transformé l'Algérie en «un immense terrain de football ; en une forêt de cartons jaunes et rouges, de sifflets d'arbitre». Elle est l'illustration parfaite, dont se construit un «mouvement sportif» institutionnellement tronqué dans les pays en voie de développement.

En effet, malgré les sommes d'argent faramineuses qui lui sont injectées, le «spectacle professionnel football» algérien ne participe pas à la construction de cette «communauté imaginée», qu'est la nation algérienne. Il ne s'est pas transformé en un vaste champ de bataille, doté d'une morale et d'une éthique, où les joueurs, les spectateurs et les supporters apprennent à se connaître et se reconnaître, avant tout, comme citoyens. Il n'a pas permis à la société algérienne d'être plus solidaire, plus morale et plus performante, que par le passé. Bien au contraire, loin de constituer un îlot de clarté et de perfection, c'est un «spectacle professionnel football», qui a contribué à fabriquer de vastes «domaines seigneuriaux», gérés par des «princes» autoproclamés ou désignés. L'anthropologue indo-américain Arjun Appadurai nous apprend que, dans les années 1910, les «princes indiens» ramenaient, pour leurs sujets, des joueurs professionnels anglais et australiens pour former leurs propres équipes de «cricket».

Aujourd'hui, pour démontrer leur force, leur pouvoir et leur richesse, des «princes algériens» ramènent, pour amuser leurs sujets, des joueurs de toutes nationalités pour former leurs propres équipes de «football». Ces «pratiques princières» (les lois que font les princes) nous permettent de comprendre que «dans l'histoire de l'humanité, chaque système politique s'est appuyé sur un spectacle qui le justifiait et le rendait digestible par la pensée collective» (Y. Vargas).

Ce sont des «pratiques princières» fondées sur l'arbitraire et la peur, qui caractérisent les régimes d'allure totalitaire ou à penchant d'autorité, débouchant nécessairement sur l'appauvrissement de l'homme et de la société. Elles ont pour fonction de distraire la populace houleuse, de stabiliser l'ordre en place vers la perpétuation, et de faire refleurir le système héréditaire. Aujourd'hui, en Algérie, il y a des abus dans le «spectacle professionnel football», il faut supprimer les abus (les «pratiques princières» de type colonial), non le «spectacle professionnel football».

Le «système des sports» algérien produit de la violence

Au cours des deux dernières décennies, le «système des sports» algérien s'est totalement confondu avec le «spectacle professionnel football». C'est là le résultat d'une stratégie mise en œuvre par le régime politique pour acheter la paix sociale, mettre en avant un nationalisme populiste et affirmer un pouvoir. Dévoyé de sa finalité première, le «spectacle professionnel football» algérien s'est transformé en une mécanique institutionnelle antidémocratique, où règne la loi du silence, la tricherie, le truquage, la corruption et la violence, symbolisant ainsi la rupture des liens collectifs et la précarité de l'Etat. Géré par des «professionnels» occultes, il a contribué d'une certaine manière à la généralisation de la violence dans les stades.

Aujourd'hui, chaque club de football de première division renferme un nombre important de jeunes «supporters» extrémistes, qui véhiculent une idéologie prônant ouvertement la haine ou le mépris de l'autre. Déréglé et chaotique, c'est un «spectacle professionnel football» qui a dénaturé «méthodiquement les fondements non seulement populaires mais également humains du football…» (J.-C. Michéa). Que peut-on, en effet, attendre d'un «spectacle professionnel football», où tout le monde vient au stade pour voir toujours la même chose, c'est-à-dire la violence se répéter dans les gradins ? Que peut-on, encore, espérer d'un «spectacle professionnel football» préparé dans la pénombre et où les présidents de club sont devenus allergiques aux lois de la raison ? Chez eux, prédomine en permanence «le désir d'écarter les autres de leur chemin afin d'être l'unique».

L'usage d'un pouvoir sportif excessif les a transformés en des paranoïaques colériques. Certains n'hésitent même plus à afficher une appartenance politique, voire ethnique, avec une volonté certaine de recourir à la violence si besoin est.

Avec de tels comportements, le «spectacle professionnel football» algérien est en voie de diviser la population entre partisans et adversaires, entre soumis et insoumis : il a décrété une appartenance groupale à laquelle on est sommé de se conformer.

Ce qui a donné lieu dans les villes et les villages à la constitution de «petites unités combattantes» rivales, de jeunes «supporters», n'ayant d'autre objectif que l'anéantissement de l'adversaire, voire de l'ennemi d'en face. Aujourd'hui, chacune de ces «petites unités combattantes», de jeunes «supporters», possède son tempérament guerrier et ses coutumes féroces. Ce sont des jeunes «supporters» en déperdition scolaire et sociale, qui viennent du fond de la société. Les gens «civilisés», qui ne les aiment pas, racontent que ce sont des jeunes «supporters» grossiers, méchants et cruels, qui détruisent et éliminent tout ce qui leur barre le chemin.

Ils ne mangent pas comme «nous», ne dorment pas comme «nous», ne pensent pas comme «nous» et ne se reproduisent pas comme «nous». De plus, ils ont un langage inorganisé : ils parlent et chantent en «daridja» dans les tribunes. Les «experts» ès violence, en examinant en détail leurs pratiques, nous disent que ce sont des jeunes «supporters» qui ne savent pas ce qu'ils font.

Pour eux, la violence est une simple explosion de joie non contenue, une manifestation conviviale. Ce sont des jeunes «supporters», qui pratiquent une violence «ordinaire», dénuée de sens précis, une violence de l'habitude, qui se déroule de façon répétitive et qu'ils ont acquise par l'éducation. Une violence absolue, régie par de la passion et du rituel : elle caractérise le mode de fonctionnement de la société, en général, et du «spectacle professionnel football», en particulier.

Cette forme de violence est quasi impossible à arrêter, nous dit-on, elle est impalpable et échappe à toute prise. Elle véhicule avec elle un fond de bestialité, qui n'a pas été domptée par l'éducation. C'est pour cela, que le «spectacle professionnel football» algérien s'apparente, aujourd'hui, à un «bolide sans chauffeur», difficile à arrêter. Ce diagnostic lugubre est partagé par certains responsables de nos institutions sportives officielles, qui considèrent que la violence dans le «spectacle professionnel football» algérien prend l'aspect d'un «destin», c'est-à-dire une violence vouée à une répétition sans fin. Mais alors, que propose-t-on comme outils pédagogiques pour lutter contre la violence dans les stades, pour que le football continue d'être un «jeu festif» et pour redonner, enfin, au sport sa fonction fondamentale d'éducation et de formation ?

C'est pour cela, que le «spectacle professionnel football» algérien s'apparente, aujourd'hui, à un «bolide sans chauffeur», difficile à arrêter.

B. L.

Publicité

Faites faire de l'exercice à vos doigts

Bougez vos mains le plus possible, et ce, dès que vous le pouvez !

Premier exercice : Posez vos mains à plat sur la table puis levez chaque doigt, les uns après les autres, pendant une minute pour chaque main.

Deuxième exercice :
Touchez le pouce avec l'index puis avec chacun de vos doigts. Réalisez cette série dix fois de suite.
Enfin, pensez à avoir toujours une boule antistress à portée de main. Malaxez-la autant de fois que vous le souhaitez. Vous pouvez également la serrer très fort pendant une minute. A répéter trois fois de suite.
Effectuez ces exercices plusieurs fois par jour et vous verrez rapidement des résultats !

Quelques astuces...
De manière générale, évitez les bagues trop serrées car elles ont tendance à accentuer l'effet boudiné de vos doigts. Optez pour des

bagues à votre taille, voire plus grosses, vos doigts paraîtront automatiquement plus minces. N'hésitez pas à porter de gros bracelets larges. De cette façon, vos mains paraîtront plus petites et plus fines. Enfin, portez du vernis à ongles clair avec des ongles longs va créer une illusion d'optique et faire en sorte que vos mains paraissent plus longues et fines.

Les pellicules

Aïe, aïe, aïe... ça gratte !

Il existe deux types de pellicules : les sèches et les grasses.
Les premières, les pellicules sèches, les plus fréquentes, sont en général assez petites et n'adhèrent pas au cuir chevelu.

photos : DR

Elles apparaissent davantage sur des cuirs chevelus secs et déshydratés. Elles provoquent peu de démangeaisons et sont donc surtout gênantes d'un point de vue esthétique.
En revanche, les pellicules grasses qui apparaissent sur un cuir chevelu gras sont assez grosses, épaisses, de couleur jaunâtre et ont tendance à s'agglutiner en amas au niveau du cuir chevelu. Souvent associées à une hyperséborrhée, elles sont sources d'irritation et de vives démangeaisons. Ainsi, pour être sûr d'enrayer efficacement le problème et assainir le cuir chevelu, il est donc très important de traiter, avec des soins adaptés, chaque type de pellicules.
D'ailleurs, excepté la présence d'une pathologie spécifique (tels que l'eczéma ou le psoriasis…), sachez que les gratouillis et autres démangeaisons sont les signes avant-coureurs de l'apparition de pellicules. Traitez au plus tôt ces premiers «symptômes» de gratouillis car plus vous attendez, plus vous prenez le risque que s'installe un état pelliculaire sérieux.

Astuces
Pour qu'un produit soit véritablement efficace, il doit être adapté à la nature de votre cuir chevelu et être utilisé de manière régulière. L'utilisation d'un traitement antipelliculaire peut varier selon la sévérité, Si on prend par exemple un shampooing antipelliculaire à pH équilibré, son utilisation peut être aussi fréquente qu'on le souhaite et tout à fait adaptée à ce type de problèmes.
Sur une base de deux à trois utilisations par semaine, il sera noté des résultats significatifs à partir de six shampooings.
N'oubliez pas non plus, chaque soir, de brosser doucement vos cheveux pour les débarrasser de toutes les peaux mortes et autres poussières.
Et sachant que le séchoir irrite le cuir chevelu, essayez de réduire les brushings à une fois par semaine.
N'abusez pas bien sûr des couleurs, balayages, permanentes, défrisages… qui, à terme, irritent le cuir chevelu. Enfin, si malgré tous vos efforts et l'emploi de produits adaptés vous ne parvenez toujours pas à enrayer le problème, n'hésitez pas à consulter votre dermatologue. Il sera à même de vous trouver le traitement le plus efficace.

Gratin de courgettes

Pour 4 personnes, préparation 15 min, cuisson 30 min
3 belles courgettes bien lisses, 100 g de fromage blanc, 150 g de gruyère râpé, 4 œufs, 10 cl d'huile d'olive, 100 g de farine, 1 gousse d'ail, 1 c. à café d'origan séché, sel et poivre du moulin.

Laver et essuyer soigneusement les courgettes. Les râper pas trop finement, sans les peler, puis les placer dans un saladier. Réserver. Eplucher et hacher les oignons et la gousse d'ail. Dans un bol, battre les œufs entiers avec les oignons et l'ail hachés ainsi que le fromage blanc et la moitié du gruyère râpé. Incorporer ensuite l'huile d'olive en filet, la farine peu à peu, 1 c. à soupe de persil haché et l'origan. Saler et poivrer en donnant un tour de moulin. Ajouter les courgettes râpées. Bien mélanger le tout. Verser la préparation aux courgettes dans un plat allant au four. Saupoudrer de gruyère râpé restant. Mettre le plat de courgettes au four préchauffé 30 min environ à 180°. La surface doit être légèrement gratinée. Retirer le plat du four et servir aussitôt dans le plat de cuisson.

Bougez, vous mangerez moins !

Pour garder la ligne, il est indispensable de dépenser son énergie dans le cadre d'une activité physique quotidienne : marcher, courir, monter les escaliers, tout est bon, du moment que vous bougez !
Un minimum de 30 minutes d'activité physique modérée, chaque jour, est préconisé. Pratiqué régulièrement, le sport vous aide à «sculpter» votre corps et s'avère bénéfique sur le plan psychologique : il favorise la sécrétion d'endorphines, des hormones euphorisantes qui procurent une sensation de bien-être. Mieux dans votre tête, moins nerveuse, cela vous aidera à éviter les grignotages dus au stress.

Poulet pané farci aux herbes

4 blancs de poulet, 4 c. à c. de moutarde, 4 tranches de gruyère, 4 tranches de pâté, 2 œufs entiers légèrement battus, 100 g de chapelure, 1 c. à c. de zeste de citron, 2 c. à s. de persil haché, huile pour la friture, quartiers de citron pour servir

Ouvrir les blancs de poulet en 2 et les aplatir.
Tartiner un côté avec 1 cuillère à café de moutarde.
Recouvrir l'autre avec 1 tranche de fromage et de pâté, sans les faire dépasser des bords.
Replier le blanc et fermer les bords avec deux cure-dents.
Mettre les œufs battus dans un plat creux. Mélanger la chapelure, le zeste de citron et le persil dans une assiette plate. Plonger les blancs de poulet dans l'œuf, puis dans la chapelure. Faire chauffer l'huile dans une grande poêle et cuire les blancs 8 minutes, en les retournant une fois. Egoutter sur du papier absorbant et servir avec des quartiers de citron.

CONSEIL
Laisser en évidence dépasser le bout des cure-dents pour pouvoir les enlever facilement après la cuisson.

Entorse de la cheville : les bons réflexes

Ne vous fiez pas à l'intensité de la douleur. Elle n'est pas proportionnelle à la sévérité de l'entorse. En revanche, une cheville qui enfle aussitôt, même si cela s'estompe ensuite, est signe de gravité. De même qu'un craquement ressenti.

Marchez le moins possible
Même après une entorse bénigne, le ligament est fragilisé et la cheville instable. Tout en faisant attention, on peut se retordre le pied et se retrouver avec une entorse grave.

Appliquez vite du froid
En plongeant la cheville dans l'eau fraîche ou en mettant dessus une poche de glace (glaçons dans un sac plastique entouré d'un linge) durant 15 minutes (plus si besoin), cela diminue la douleur, limite le gonflement et la formation d'un hématome. Si possible aussi, il faut surélever la jambe afin que le sang circule mieux. On peut prendre un antalgique, en évitant l'aspirine qui risque d'augmenter le saignement interne.

Ne tentez pas de bander la cheville
Mal fait, un bandage ne protège pas d'un faux mouvement. Inutile aussi d'acheter une chevillière : elle enserre le membre sans limiter le mouvement, procurant une fausse sécurité.

Consultez rapidement
Une radiographie est demandée en cas de suspicion d'entorse importante (image montrant l'écart anormal des os). Pour une entorse bénigne, une contention durant quelques jours, avec pas trop d'appui sur le pied, suffit. Pour une entorse moyenne, l'articulation est immobilisée par strapping (bande adhésive) pendant trois semaines. Pour l'entorse grave, c'est le plâtre léger pour cinq semaines.

TRUCS ET ASTUCES

Sauce

Pour réussir sauces et crèmes, il est indispensable d'avoir une casserole à fond épais.
Pour épaissir une sauce à la dernière minute, mélanger une cuillerée à café de farine avec une noix de beurre ou de margarine à incorporer à la sauce sur feu doux et remuer avec une cuillère en bois jusqu'à épaississement.
Pour réussir une sauce hollandaise, il faut mélanger citron et œufs avant d'ajouter le beurre, car le citron versé au dernier moment peut faire tourner la sauce.

Mots Fléchés

Par Tayeb Bouamar

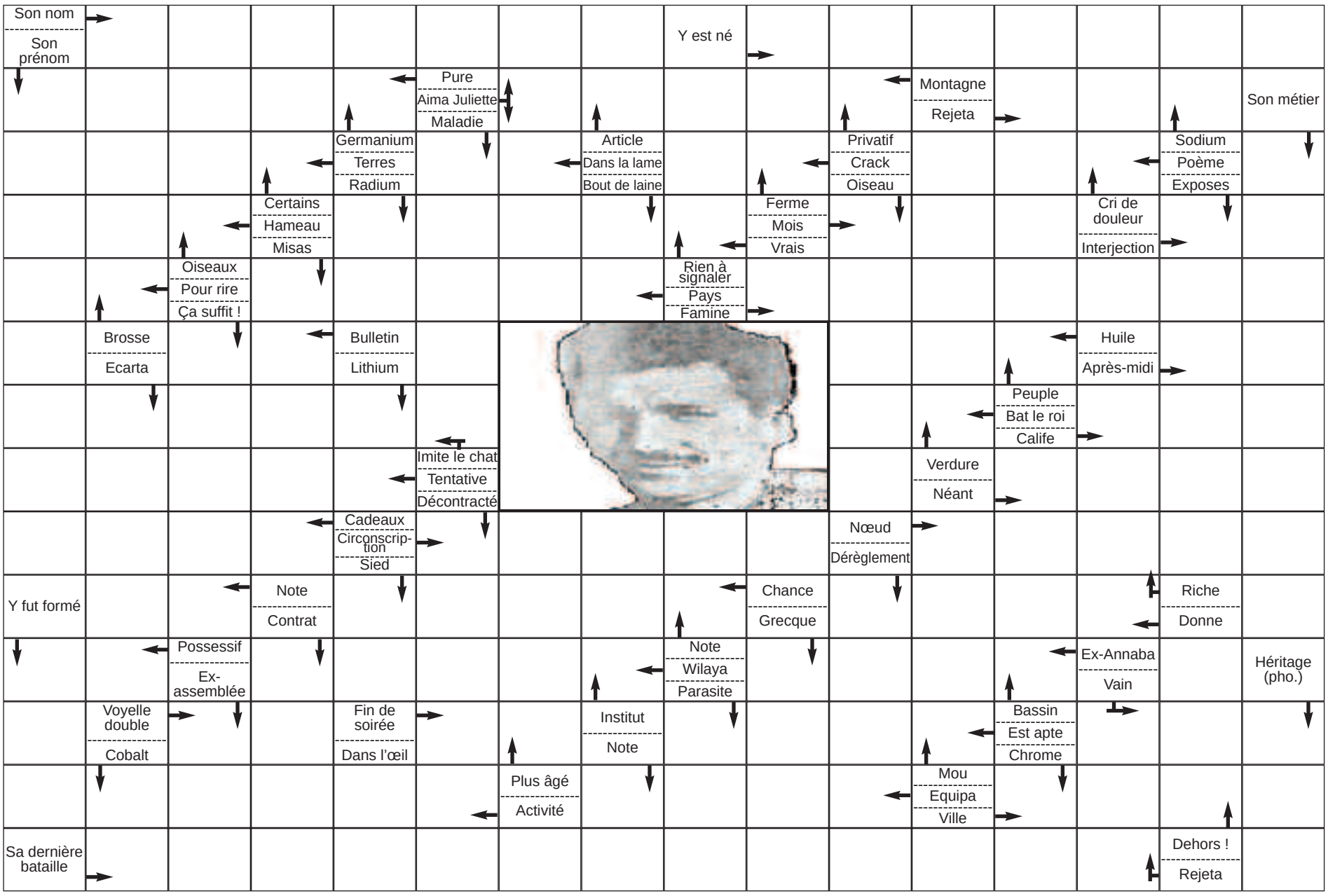

Enumération

Ces colonnes abritent les noms de 4 romans de Malek Haddad. Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois. Définition du mot restant = «Auteur algérien»

E	L	E	V	E	E	T	L	A	L	E	C
L	E	L	L	E	Z	A	G	E	N	U	O
J	E	T	O	F	F	R	I	R	A	I	N
M	E	D							S	R	L
O	R	A							N	U	E
U	N	L							E	E	Q
L	I	S							R	L	U
O	E	U	L	P	D	N	O	P	E	F	A
U	R	E	I	M	P	R	E	S	S	X	I
D	M	A	M	E	R	I	N	O	I	U	A

1- JE T'OFFRIRAI UNE GAZELLE
2- L'ELÈVE ET LA LEÇON
3- LE QUAI AUX FLEURS NE RÉPOND PLUS
4- LA DERNIÈRE IMPRESSION

MOT RESTANT = MOULOUD MAMERI

Lettres De : Olympique Lyonnais

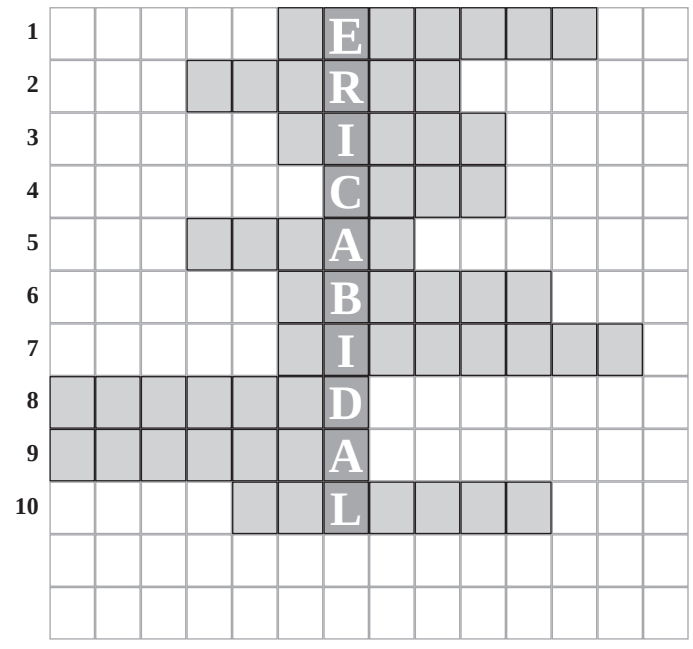

1- BUTEUR
2- KEEPER
3- MILIEU PORTUGAIS
4- LIBÉRO BRÉSILIEN
5- PRÉSIDENT
6- TRANSFÉRÉ AU BARÇA
7- DÉFENSEUR
8- STADE
9- TRANSFÉRÉ À CHELSEA
10- AILIER GAUCHE

Solutions...Solutions...Solutions...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

SOURDINE-RAMENER
ECRIA-EVIERS-OSE
ARES-SOIREE-CEP-
NEE-BE-TEL-MO-EA
CS-VANTAS-TENORS
E-RENTES-BOUGEES
-RONDES-COULES-I
AISEES-DOUTES-PS
STERE-SE-RES-GIT
SU-E-DECORS-KARA
IES-ME-RTA-GOLAN
SL-ENNUIE-DA-ETC
--AG-UNE-FE-OREE
BADAUDS-MECENE--
AVORTE-VERONE-CC
COREE-G-TIRA-PRO
HUEE-CADREE-SU-N
-ER-BAGUES-SEINS
AS-TER-RE-RA-TOT
V-MAN-NA-POLIS-E
AVARICE-JOUER-PR
NOISES-PORTS-DAN
TIRES-SAUTE-T-IE
ASES-M-REA-NIER-
GIS-NATTE-RIEL-D
EN-TETES-BIEN-DO
E-COTON-RUEE-NON
SAUPOUDREES-SONS

MOTS FLÉCHÉS

-GOAVEC-VITACLUB
DOUMA-AVIDE-AI-R
ERIE-MR-LE-CRETE
NEE-GARES-DOTENT
IE-MALES-HEROS-A
S-TANT----TEN-PG
-VENGE----EE-SON
BERNE-----E-BASE
ERRE-ECRIT-GALE-
NIA-TP-UR-REVE-G
IN-REE-T-PERE-BA
N-SERRE-RACE-CAR
-PREND-PERI-DONC
MCELEULMA-FRANCE

LETTRES DE JAVA

------JATILUHUR
-----BALI------
----BEKASI-----
-----BANDUNG---
--MADURA-------
--GARUT--------
---MERAPI------

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

Par Tayeb Bouamar

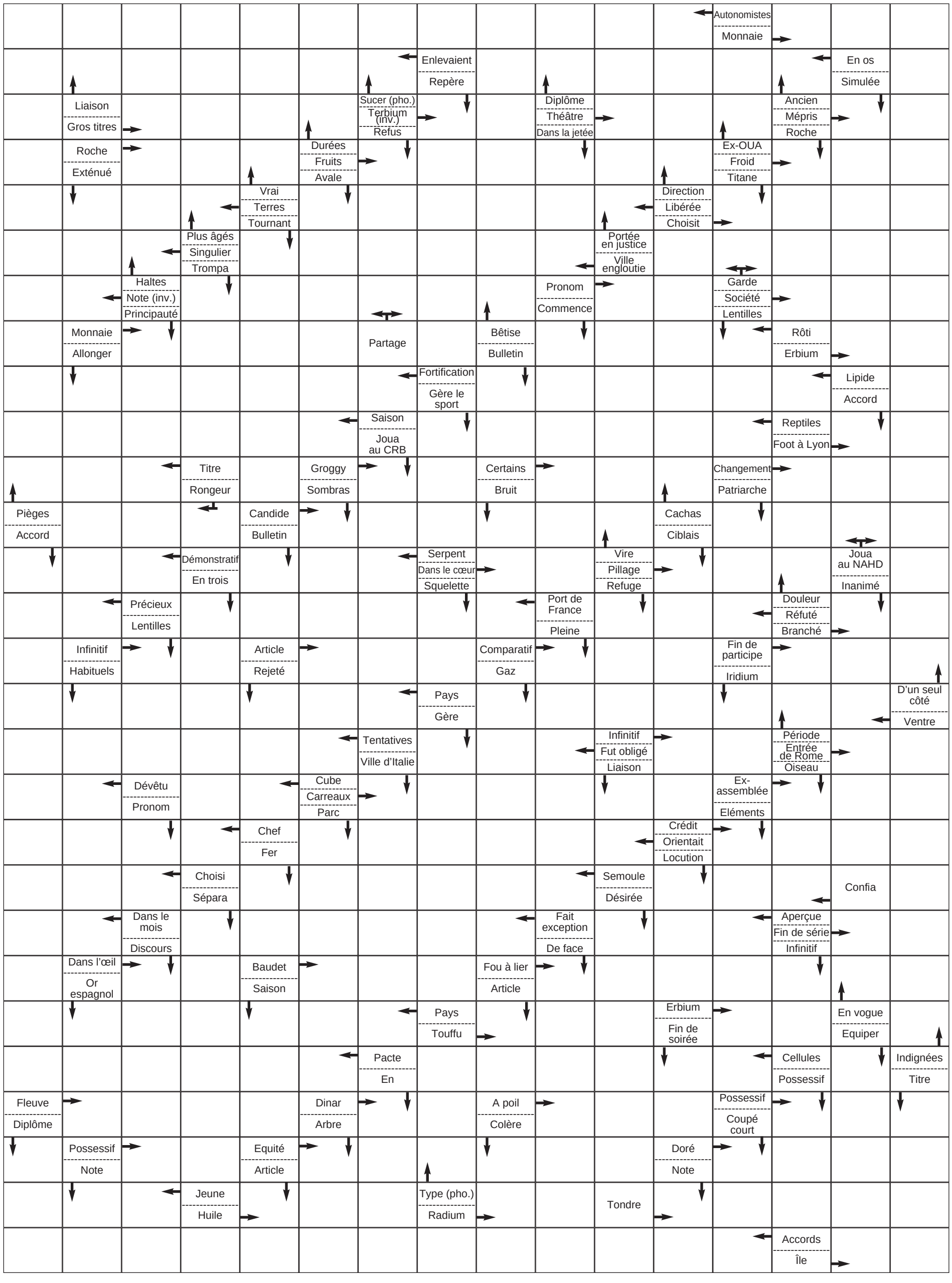

NECROLOGIE

PENSÉES

Triste et douloureuse fut la journée du 1er septembre 2010 où nous a quittés à jamais notre très cher frère

Aït Kaci M'hamed

laissant derrière lui un vide immense que nul ne pourra combler. En ce douloureux souvenir, son frère Ahcène demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Repose en paix, cher frère. Nous ne t'oublierons jamais. F127407/B15

A la mémoire de **Chougar Mokrane** qui nous a quitté brutalement le 1er septembre 2012 en nous laissant dans l'effroi et le doute le plus total sur le sens même de l'existence.

Tes enfants, ton épouse, la famille en général n'oublieront jamais combien tu as été pour eux un pilier solide dans les épreuves et un exemple de vertu et de courage. Pour nous, tu le resteras toujours malgré ta cruelle absence.

Puisse Dieu le Tout-Puissant t'accorder le repos éternel en Son Vaste Paradis.

F10166/B13

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Agence AMIMEL vend un F4 de 128 m2 au 3e étage, fini à 80 %, à Tipaza, Khemisti, pour un prix de 1 600 unités négociable. Tél.: 0550 24 86 02 F10196/B13

Agence AMIMEL vend différents types d'appartements en semi-fini dans une coopérative en voie de finition à Boukhalfa, pour un prix de 45 000 DA/m2. Tél.: 0550 24 86 02 F10196/B13

Agence AMIMEL vend un F4 de 150 m2, fini, au 4e étage, à la ville de DBK, pour un prix de 1 450 millions négociable. Tél.: 0550 24 86 02 F10196/B13

Badjarrah, P. à P., Vds joli F3, 70 m2, SV à V, 3e étg., cité t. calme, Bt b. situé. - 0559 05 02 93 F140706

Ag. vend F3, 2e étage, semi-fini, sup. 80 m2 (immeuble fini), lotissement Bouzar, Tizi-Ouzou. Tél.: 0560 78 22 52 - 0771 75 65 04 F10199/B13

Agence Thazeqqa - Tél.: 0555 18 94 46 - 0556 18 07 00 - Vente sur plan VST plusieurs apparts F2, F3, F4, au lotissement Bouaziz, Tizi-Ouzou - Vente sur plan VST plusieurs apparts F2, F3, F4, Les Chabanes, Tizi-Ouzou, avec crédit bancaire, paiement par tranche. - Vend F3 très bien fini (TTC), sup. 75 m2, 2 façades, 4e étage, lotissement Hamoutène, Tizi-Ouzou. F10195/B13

Vends 2 duplex, 1 F4 type haut standing, fini 100 %, dans 1 nouvelle résidence à Chéraga, Kaouch, côté le centre El-Qods. - 0770 25 68 04 F620

Société de promotion immobilière commercialise des appartements de haut standing, de types F3, F4, F5, dans une résidence gardée, à Chéraga. Tél.: 0559 122 101 - 0550 93 92 41 F140612

LOCATIONS

Part. loue niveau de villa, Baba-Hassen. Tél.: 0661 63 32 16 F140711

Baïnem, côté tribunal, P. à P., loue J/F2, 4e étg, quartier calme, b. voisinage (35 u.) - 0559 05 02 93 F140706

Loue joli appartement F3, Maraval, Oran. Tél.: 0556 93 90 92 F17675/B10

Loue résidence El-Biar, ttes commodités, 2 000 m2. Intermédiaire s'abstenir. Tél.: 0560 20 23 94 F140688

VILLAS

Vends villa R+3, 350 m2 bâti 150 m2, acte, Air-de-France, Bouzearéah. Tél.: 0557 57 97 91 F140709

Ag. vend villas en SF, 102 m2, R+1 + comble, à 800 m de la plage d'Azzeffoun. Tél.: 0560 78 22 52 - 0771 75 65 04 F10199/B13

TERRAINS

Vends terrain plat, Sebbala, de 1 009 m2, avec toutes les pièces juridiques, site résidentiel. - 0770 25 68 04 F620

LOCAUX COMMERCIAUX

Agence AMIMEL propose en location 4 locaux sur la route de Saïd-Amirouche, d'une superficie de 400 m2 + cours de stationnement pour un prix de 34 millions négociable. Tél.: 0550 24 86 02 F10196/B13

PENSIONS

Auberge, Alger, 1er-Mai, loue pension pour femmes. Tél.: 0553 98 69 49 - 0553 46 27 50 F140701

SOIR AUTO

Vds Evoque Dynamique Plus, année 2013, peu roulé. Tél.: 0556 47 05 21 NS

Vds Mégane blanche, 2014, 30 000 km. Tél.: 0770 86 47 90 F140700

AVIS DIVERS

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

Réparation climatiseurs, machines à laver, frigidaire, à domicile. Tél.: 0770 22 06 28 - 0662 63 19 23 NS

Loue agrément crèche pour personne sérieuse. Tél.: 0540 42 24 00 F17675/B10

Vends matériel de dégraissage neuf, sous emballage, marque italienne. Tél.: 0550 01 11 72 F127412

Traitement par Laser - Epilation définitive & Détatouage - Varice & Acné & Ride & Cicatrice - Tache rouge & Brune & Rajeunissement. Tél.: 021 962 048 - 0550 886 409 F140664

Pour travaux d'étanchéité, peinture - 0550 86 90 57 - 0550 39 27 81 F140679

Prenons travaux de peinture et maçonnerie, étanchéité. - 0553 08 24 47 F140677

Meubles, électroménager, informatique ! Tout à crédit. - Enlèvement sans paiement. - 24 mois crédit sans intérêts. - Livraison immédiate. - Expo : Ô MARKET/SOLI - 16, rue H-B-Bouali. - Tél.: 0555 92 61 55 - 0560 93 94 80/81 - 021 73 48 42 F614/B1

Equipez votre maison le plus rapidement . **Le But Electroménager,** leader du crédit en Algérie, vous propose : Meubles & Electroménager le tout à Crédit sur 24 mois, livraison immédiate. Contactez-nous au 056007 11 92 - 056007 12 96 - 021 83 78 37 - 021 83 98 39 F140625

CYLKA – Soins à domicile

• *Ambulance 24h/24* •
A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée

• Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades.

Appelez-nous au : **0550 40 14 14**

RÉPARATION

Machines à laver, réfrigérateurs, climatiseurs, à domicile. **Tél.: 0553 00 07 48 - 0770 10 41 36** NS

SOS

Urgent : homme cherche médicament : MADOPAR 250 mg. - Tél.: 0770 25 19 24

Réparation TV à domicile, toutets marques. Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

OFFRES D'EMPLOI

Crèche privée à Beni-Messous cherche éducatrice diplômée dans différentes sections (moyenne et grande section) maîtrisant la langue française et l'arabe pour la rentrée 2015/2016. Veuillez nous contacter au 0550 41 55 28 Kb

Confection à Béni-Messous cherche des piqueuses et surjeteuses tricot, à la pièce. Contacter : 0550 30 11 34

Ecole à Baba-Hassen recrute profs de primaire et collège, avec expérience - 0554 14 38 69 - 0552 88 61 27 - 0661 53 09 11 F140703

Auto-école, Béjaïa-Ville, cherche monitrice même débutante. - 0777 24 48 03 F143803/B4

Ecole recrute chauffeur retraité résidant axe Scala/Saint-Raphaël. - Tél.: 00561 37 12 91 - 0541 55 42 09 F616

Ecole privée cherche femme de ménage. Se présenter à : IMS - 31, bd Amirouche, Alger-Centre. - Tél.: 00561 37 12 91 F616.

Ecole privée agréée par l'Etat recrute commercial (30-35 ans), possédant véhicule. Se présenter avec CV au : 31, bd Amirouche, Alger. - Tél.: 00561 37 12 91 - 0541 55 42 09 F616

Restaurant à Alger cherche **cuisinier, aide-cuisinière.** Tél.: 0540 62 50 40 NS

SOIR DE LA FORMATION

NEW FORMA, agréée par l'Etat, assure des formations coiffure, esthétique, massage et onglerie, maquillage, modélisme, stylisme, H-couture, éducatrice de la petite enfance, crèche. - 021 64 24 80 - 0551 15 31 71 F140685

ÉCOLE LANCE FORMATION de déclarant en douanes. Durée 6 mois. Niveau d'accès 1re AS. Contactez : IMS - 31, Bd Amirouche. - Tél.: 0561 37 12 91 - 0541 55 42 09 F600

ECO FAM lance pour les 3e AS et bacheliers formations : TS en commerce international, marketing, management, banque et informatique de gestion, déclarant en douanes, et formations qualifiantes pour cadres d'entreprise et universitaires en management, GRH, marketing et finance comptabilité selon les normes IAS/IFRS. — Tél.: 021 63 28 83 - 021 63 43 75 — Mail : ecofam1993@gmail.com F608

SMATECH (School of Management & Technology), école agréée par l'Etat, spécialisée en **HSE**, et en partenariat avec **OSHA Academy** des USA, assure la formation en :
• **QHSE** (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) pour : **Manager - Superviseur - Inspecteur. • Agent de sécurité et de prévention.**
Les attestations **HSE** son délivrées par OSHA Academy des USA.
• **Cours de langues ; • Initiation à l'informatique.**
Pour plus de renseignements et inscriptions, veuillez nous contacter aux : **026 200 506 - 0550 906 950 et 0550 906 951** - **Adresse** : Rue des frères Oudahmane (axe nouveau lycée Abane-Ramdhane), Tizi-Ouzou - E-mail : ecolesmatech@yahoo.com - Visitez notre site web : **www.smatech-tiziouzou.com** F101853/B13

ÉCOLE EL MUTANABI ouvre inscriptions 2015/2016, primaire, collège. - 0554 14 38 69 - 0552 88 61 27 - 0661 53 09 11 F140703

ÉCOLE AGRÉÉE lance formations diplômantes de CMP banque, CMP comptabilité. Niveau d'accès 4e AM, 1re AS. Durée 18 mois - CMTC. Niveau d'accès 2e AS. Durée 24 mois. - Contactez : IMS Alger - 31, Bd Amirouche, Alger-Centre. - Tél.: 0561 37 12 91 - 0541 55 42 09 F600

PROF DONNE COURS maths, physique, au domicile de l'élève. - 0550 783 388 F140705

LEA SCHOOL, ÉCOLE DE FORMATION EN HÔTELLERIE ET TOURISME, agréée par l'Etat, lance des formations : – Restauration, cuisine, pâtisserie, pizza. – Réception/accueil, agent de voyages, intendance (gestion de base vie), gestionnaire des stocks, magasinier, hygiène, sécurité et environnement. — Adresse Tizi-Ouzou : axe 1er-Novembre, immeuble Oukacine, Tizi-Ouzou — Téléfax : 026 11 54 02 — Mob.: 073 35 58 92 - 0558 23 40 99 — Adresse Béjaïa : Tél./Fax : 034 17 54 06 — Lotissement Bouali, n° 08, Sidi-Ahmed, à côté du laboratoire Moilek, Béjaïa. — Hébergement assuré sur site. B13

ÉCOLE TECHNIQUE lance les formations qualifiantes suivantes : Topographie - Photographie - Vidéographie - Déclarant en douane - GRH - Gestion des stocks - Agent de saisie, maintenance informatique et réseaux, création de sites web - Installateur de systèmes solaires (photovoltaiques) - HSE - Assistante maternelle - MS Project - Primavera - Infographie - Réparation GSM - Tekla - Langues étrangères. — Contact : **Tizi-Ouzou** : Lot Ameyoud, rue des frères Beggaz - 026 18 60 11 - 0550 23 03 03 — **Alger** : Rue Didouche-Mourad (place Audin), Bt n° 08, 2e étage. - 021 64 56 80 - 0560 97 10 33 F10183/B13

Le Soir
PANORAMA
Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

La face cachée de l'iPad

Par Ammar Belhimer
ammarbelhimer@hotmail.fr

Dans le nouveau régime d'accumulation, il n'y a pas que le capital et le commerce des produits finis qui sont transnationaux ; la production elle-même s'est mondialisée par le biais de chaînes de valeur qui optimisent le coût de production, les infrastructures et les lois fiscales. L'accumulation de capital a lieu à l'échelle mondiale dans la mesure où il n'existe pas d'obstacles juridiques ou politiques au libre-échange et à l'investissement.

Les pays du Sud sont devenus «l'atelier du monde» des «économies de production» alors que le Nord conserve ses «économies de consommation». Le principal moteur de ce processus est le faible niveau des salaires dans le Sud. En tant que telle, la structure de l'économie mondiale contemporaine a été profondément façonnée par l'allocation du travail à des secteurs industriels en fonction des taux différentiels d'exploitation à l'échelle internationale(*).

La différence dans les niveaux de salaires n'est pas de un à deux, mais de un à dix ou quinze. A telle enseigne qu'en 2010, sur un effectif ouvrier de trois milliards dans le monde, environ 942 millions ont été classés par l'Organisation internationale du travail (OIT) comme des «travailleurs pauvres» (presque un travailleur sur trois vit avec moins de 2 dollars par jour).

Selon l'économiste de la Banque mondiale Branko Milanović, en 1870, l'inégalité globale entre les citoyens du monde était considérablement inférieure à ce qu'elle est aujourd'hui.

Le faible niveau des salaires dans le Sud assure un taux global de profit plus élevé ; il affecte aussi le prix des marchandises produites. En économie dominante, la formation des prix du marché pour un ordinateur personnel par le biais de la chaîne de production pourrait être décrite comme une «courbe du sourire» (smiling curve) s'agissant de la «valeur». Cette courbe témoigne d'un «revenu supplémentaire mesuré en prix conventionnel plus élevé» pour la rémunération des activités de recherche et développement, de conception et de gestion financière localisées dans le Nord. La courbe affiche grise mine lorsqu'il lui faut illustrer la main-d'œuvre à bas salaires dans le Sud pour la production du produit physique. La valeur ajoutée/prix se redressent à nouveau avec la rétribution généreuse de l'usage des marques, le marketing et les ventes localisées dans le Nord, en dépit de salaires parmi les plus bas dans ces pays pour les travailleurs des commerces de détail.

La valeur est une propriété physique que le travail ajoute aux biens comme une sorte de molécule incorporée et stockée dans le produit. Sa transformation (de la valeur) en prix de marché est le résultat de relations sociales entre le travail et le capital et entre les différents flux de capitaux. C'est cette transformation de la valeur en prix du marché qui garantit que le processus d'accumulation continue sur une échelle élargie. Ce circuit élargi du capital implique la transformation de la valeur et de la plus-value en profit, et le transfert de la valeur du Sud vers le Nord conséquemment aux faibles prix payés pour les marchandises produites.

Sur la base de recherches antérieures portant sur les chaînes de production d'Apple, il est procédé à l'analyse de la taille et du transfert de la valeur au sein du système à travers le mécanisme des prix.

Apple développe, conçoit, brevette et vend des ordinateurs et du matériel de communication alors qu'il externalise le process physique de fabrication des produits qu'elle écoule. Tous les iPads sont assemblés en Chine.

Société basée aux États-Unis, Apple a vendu entre la mi-2010 et mi-2011 un peu plus de 100 millions d'iPads.

Apple a intégré 748 fournisseurs de matériaux et composants dans sa chaîne de production, 82% d'entre eux sont basés en Asie et 351 en Chine.

A chaque maillon de la chaîne de production, il y a des entrées de matériaux auxquels sont ajoutés les salaires, la gestion, les frais généraux et les bénéfices. Le prix monétisé total de ces facteurs, dans tous les maillons de la chaîne, est égal au prix de vente. Ceci est la «valeur lumineuse» dans une chaîne.

Le prix du marché d'un iPad en 2010-2011 était de 499 dollars, avec un prix d'usine de 275 dollars.

33 dollars ont été dépensés pour la rétribution des salaires de production dans le Sud, 150 dollars pour couvrir la conception, le marketing et les salaires administratifs, ainsi que les coûts de recherche et développement et d'exploitation durable, principalement dans l'hémisphère Nord.

L'économie-monde capitaliste prend la forme d'un iceberg. La partie visible – la «valeur lumineuse» – est prise en charge par une immense structure sous-jacente qui est hors de vue. Contrairement à l'iceberg, l'économie-monde est un système dynamique basée sur les flux de valeur à partir du dessous vers le haut – du Sud au Nord. Ces flux se présentent sous deux formes : les flux visibles monétaires de la «valeur lumineuse», formelle, et les flux cachés de «valeur noire», informelle, générée par la valeur non dépensée du travail au rabais et de la reproduction de la main-d'œuvre du secteur non informel, ainsi que des externalités écologiques impayés. Le terme «valeur sombre» est inspiré par la reconnaissance par les physiciens que la matière ordinaire et l'énergie représentent seulement 5% de l'univers connu, le «matière noire» et «l'énergie noire» forment le reste. Au final, c'est le travail non rémunéré qui assure l'expansion du système. Ce flux de «valeur noire» tire à la baisse les coûts de reproduction du travail en périphérie. La dégradation écologique, la pollution et l'épuisement des ressources s'ajoutent au tableau des externalités à travers lequel les fournisseurs d'Apple extraient de la valeur.

C'est alors naturellement que «dans le Sud de la planète résident ces classes qui recèlent à la fois l'intérêt objectif et la capacité de résister au néolibéralisme mondial», dans une situation «semblable à la vague de mouvements de libération nationale qui ont éclaté à travers le Tiers-Monde au cours de la période 1945-1975». Aussi, du fait de la position centrale du nouveau prolétariat dans le Sud, sa force dans l'économie mondiale est beaucoup plus grande qu'elle ne l'était sous la vague de libération nationale qui a traversé l'Histoire. Les auteurs de l'article refusent de se laisser piéger par l'angélisme révolutionnaire et soutiennent que «l'affirmation politique de cette force n'est pas du tout acquise. Les conditions subjectives ne sont pas encore réunies pour cela, aussi bien dans le Sud que dans le Nord».

«Dans les années 1970, des millions d'hommes ont lutté et sont morts pour le socialisme. Aujourd'hui, ceux qui luttent pour le socialisme sont relativement peu nombreux. Le socialisme n'est plus une "marque". Le clivage Nord/Sud se traduit par une division de la classe ouvrière mondiale, de sorte qu'une partie de celle-ci jouit d'avantages économiques et politiques énormes qui ont contribué à assurer son allégeance au statu quo impérialiste.»

A. B.

(*) *Torkil Lauesen and Zak Cope, Imperialism and the Transformation of Values into Prices, Monthly Review*, 2015, Volume 67, Issue 3 (July).

http://monthlyreview.org/2015/07/01/imperialism-and-the-transformation-of-values-into-prices/

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DU SOIR D'ALGÉRIE

VOUS ÊTES JOURNALISTE CONFIRMÉ(E) ?
VOUS SOUHAITEZ DÉBUTER DANS CETTE MAGNIFIQUE PROFESSION ?

Envoyez votre CV à : lesoiralgerie@yahoo.fr

Il sera exigé une maîtrise parfaite de la langue française, le sens de l'initiative et une disponibilité totale.

POUSSE AVEC EUX !

Paul le poulpe est mort, vive Kaddour la pieuvre !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam

Départ à la retraite à l'âge de 60 ans. La circulaire vient d'être relancée par Sellal. Elle entrera en vigueur dans…

… 60 ans !

Ils sont de plus en plus à l'étroit, les pôv' chéris ! Alors, ils doivent s'étendre, gagner encore des espaces. Comme une pieuvre qui étend ses tentacules pour mieux conquérir chaque aspérité de la grotte. Remarquez, je les comprends ! Nous supporter, c'est déjà un calvaire. Mais en plus de nous supporter, vivre à l'étroit dans le «Club-des-Pins historique», c'est tout bonnement impensable. Donc, réflexe normal du poulpe, allonger ses innombrables membres, s'allonger de toute sa large panse sur cette Algérie grignotée de toutes parts, d'abord par les requins, maintenant par les pieuvres. Eh ! C'est qu'il nous faut mériter les 1 200 kilomètres de notre littoral ! Bien sûr, j'entends déjà les chagrinés professionnels, les bougons salariés, les teigneux rémunérés qui vont s'égosiller à rappeler que la situation sécuritaire s'étant admirablement améliorée sous l'effet magique de la politique de pardon industriel prônée et appliquée par Abdekka, on se serait attendu à ce que les gens du Palais rendent au peuple les résidences sécurisées comme le Club-des-Pins, au lieu de cela, ils en accaparent d'autres. C'est petit comme approche ! C'est envieux riquiqui ! C'est à ras les pâquerettes que de réfléchir ainsi. Le régime du Club-des-Pins doit faire face à une crise sans précédent, une chute des prix du pétrole historique, il lui faut donc, en rapport inverse, plus d'espace au calme pour trouver la parade à cette situation dramatique. Plus de résidences où il pourra cogiter, suer du ciboulot sans être dérangé par des cocoricos de coqs des villages agricoles de Boumediène, sans avoir à subir sous ses balcons fleuris l'affligeant spectacle des paysans «survivants de Borgeaud», ceux qui ne sont pas passés à la… Trappe de Fafa et qui le perturberait, distrairait son attention toute accaparée par la gestion intelligente des mesures d'austérité, comme chacun sait ! Le peuple d'en bas doit comprendre que le peuple d'en haut veille sur lui. Mais il ne peut le faire que dans les meilleures conditions qui soient. Donc, le peuple d'en bas doit se pousser ! Libérer de la place. Evacuer de la surface utile. Et il n'est pas impossible d'envisager que dans le futur, les espaces de la zone Sahel ayant tous été occupés par le Palais et ses douves, il faille encore en brouter ailleurs. Donc pousser plus loin les gueux. Vers les montagnes ? Vers les maquis denses et fournis ? Pourquoi pas ! Les modes d'emploi existent. Y a qu'à les consulter dans les archives de l'histoire de l'Algérie coloniale. Borgeaud peut aujourd'hui reposer vraiment en paix. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.